



Département des Sciences Commerciales



# Mémoire de Fin de Cycle

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences Commerciales

Option : Finance et commerce international

## Thème

**Analyse des Processus Douaniers pour les  
Activités du Commerce International à  
l'importation en Algérie : Cas de l'ENIEM**

Présenté par :

- Toure Zeinabou Mahamar
- Baby Fatoumata

Sous la direction de :

M. Akkoul Jugurta

Devant le jury composé de :

- Président : : Mme DJELLOUT Fatima, MAA, UMMTO ;
- Examineur : M . OUALIKENE Selim, Professeur, UMMTO ;
- Rapporteur : AKKOUL Jugurta, MAB, UMMTO

Promotion 2022-2023

# *Remerciements*

**Tout d'abord, nous remercions Allah, de nous avoir donné courage, patience et volonté afin de réaliser ce travail.**

**Nous tenons à remercier notre promoteur AKKOUL Jugurta de nous avoir honoré en acceptant de nous diriger et de suivre notre travail jusqu'à la fin.**

**Nos remerciements aux membres de jury pour l'honneur qu'ils nous font, d'avoir accepté d'examiner et d'évaluer ce travail.**

**Nous voulons ainsi exprimer nos chaleureux remerciements à tout le personnel de l'entreprise ENIEM.**

## *Dédicaces*

**Je dédie ce modeste travail à :**

**-Mes parents ainsi que mon mari pour leur patience et leur amour, leur soutien et encouragement que Dieu les protège, je leur souhaite une longue vie.**

**Je le dédie également à :**

**Mon cher père MahamarAhamar Toure**

**Mon cher père IMIRANE Abdoulaye Toure**

**Mon mari Ibrahim Hagnadoubou Toure**

**Ma chère mère Maria Toure**

**Enfin je le dédie à tout ceux que j'aime et à tout ceux qui me donnent de l'amour, le courage et la volonté et qui ont partagé avec moi les moments d'émotions lors de la réalisation de ce travail et qui m'ont chaleureusement supporté toute au long de mon parcours.**

**A la mémoire de mon petit frère Abdoul Karim Touré**

**Touré ZeinabouMahamar**

## *Dédicaces*

**Je dédie ce travail :**

**A toute ma famille**

**Mention spéciale à mon cher père BABABABY, qui m'a toujours soutenu et encouragé.**

**Que ce travail soit l'expression de ma reconnaissance pour vos sacrifices consentis, vos prières et soutien moral que vous n'avez cessé de prodiguer.**

**Mes estime pour vous sont immenses, je veux remercier aussi un homme, une personnalité brillante, qui m'a toujours inspiré fort de ses qualités et de son parcours et qui est pour moi un modèle, il s'agit de mon très cher oncle MAHAMANE AMADOU MAÏGA , je vous remercie pour toute l'affection et la confiance que vous m'avez accordé.**

**A la mémoire de ma chère maman, tu seras toujours dans mon cœur.**

**A tous mes amis (es) fideles, chacun son nom et a tous ceux qui ont été là pour moi de près ou de loin.**

**BABY FATOUMATA**

# Sommaire

## **Introduction générale**

**Chapitre 01** : caractéristique du commerce international

**Section 01** : conceptualisation du commerce international

**Section 02** : Le financement du commerce international

## **Conclusion**

**Chapitre 02** : présentation et les missions de la douane

**Section 01** : Caractéristique et mission de la douane

**Section 02** : le dédouanement des marchandises

## **Conclusion**

**Chapitre 03** : Etude et suivi d'une opération de dédouanement au sein de l'ENIEM

**Section 01** : présentation de l'entreprise d'accueil ENIEM

**Section 02** : Le dédouanement d'une marchandise importée ( cosse faston) au sein de l'ENIEM

## **Conclusion**

**Conclusion générale**

## **Liste des abréviations**

**GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce**

**ONU : Organisation des nations unie**

**DIT : Division international du travail**

**PED : Pays en développement**

**LCSB : La lettre de crédit stand-by**

**LTA : Lettre de transport aérien**

## **Liste des figures**

**Figure 01** :organisation de l'administration des douanes

**Figure 02** : organigramme général de l'ENIEM

**Figure 03** : organigramme de l'unité cuisson

## **Liste des tableaux**

**Tableau 01** : Analyse des procédures de dédouanement des marchandises à l'importation au sein de l'entreprise ENIEM.

# Introduction générale

### Introduction

L'Algérie, en tant qu'économie en cours de développement et acteur majeur du commerce international, joue un rôle important dans l'économie mondiale.

Le commerce international désigne les transactions commerciales entre un pays et un autre, l'achat et la vente de biens et de services au-delà des frontières nationales. Une transition vers une économie de marché libre est essentielle pour favoriser le développement harmonieux de l'économie nationale. Il est donc essentiel d'adapter les institutions telles que les douanes, les banques et les compagnies d'assurance aux exigences actuelles de l'économie de marché que le pays souhaite ouvrir.

L'administration des douanes travaille en étroite collaboration avec les importateurs, les exportateurs et d'autres parties prenantes au nom du gouvernement. En tant que régulateur du commerce international, la douane a pour mission de faciliter et de sécuriser la circulation des marchandises. Elle s'adapte en permanence aux évolutions du commerce et du transport de marchandises pour remplir pleinement son rôle de régulateur économique au service des entreprises.

Dans ce travail, nous tenterons de répondre au problématique suivante :

### **Quels sont les processus douaniers nécessaires à la réalisation d'une activité de commerce international au sein de l'ENIEM ?**

Pour répondre au problématique principale, plusieurs questions secondaires peuvent se poser :

1. Quelle sont les différentes procédures douanières à l'importation ?
2. Quelle sont les différents moyens de transport pour importe une marchandise ?
3. Comment est structuré le processus de dédouanement au sein de l'entreprise ENIEM ?

### **Objectif de l'étude :**

L'objectif de l'étude est d'examiner en détail les procédures douanières existantes, d'identifier les problèmes potentiels et les goulots d'étranglement, et de proposer des améliorations pour faciliter les échanges commerciaux internationaux.

## INTRODUCTION GENERALE

---

Pour atteindre l'objectif posé nous avons utilisés deux approches : une approche théorique, qui nous a menés a consulté les différents documents nécessaires, puis une approche empirique qui consiste à la collecte des informations au seins de l'entreprise ENIEM qui a été choisie préalablement comme terrain d'étude, un travail de description et d'analyse a été réalisé.

Nous avons organisé la présentation de ce mémoire en trois chapitres

Le premier chapitre se concentre sur les caractéristiques du commerce international.

Ce chapitre comporte deux sections :

- Conceptualisation du commerce international
- Le financement du commerce international

Le deuxième chapitre porte sur la présentation et les missions de la douane.

Ce chapitre comporte deux sections

- Caractéristiques et missions de la douane
- Le dédouanement des marchandises

Le troisième chapitre porte sur l'étude menée auprès de l'entreprise nationale ENIEM.

Ce chapitre est composé de 2 sections

- Présentation de l'entreprise ENIEM
- Le dédouanement des marchandises à l'importation

# Chapitre 01

## Caractéristique du commerce international

## **Introduction**

Le commerce international est un élément central de l'économie mondiale et un moteur important pour la croissance. Il est considéré comme l'une des principales forces du progrès économique. En effet, le commerce international facilite la circulation des marchandises et services entre les nations et les régions, stimulant ainsi l'innovation et la productivité.

Le commerce extérieur d'une nation désigne généralement l'ensemble des échanges des biens et service entre les nations. La théorie du commerce international présentant ces échanges comme étant une solution par la nation de développement et la découverte de nouveau territoire.

Ce chapitre a pour objectif de montre ce qui caractérise le commerce international, nous avons deux section, dans la première section nous allons présenter la conceptualisation du commerce international, dans la deuxième section le financement du commerce international.

## **Section01 : Conceptualisation du Commerce International**

Dans cette section on décrit le commerce international par sa définition et son évolution ainsi que les principaux modèles théorique lies à ce phénomène.

### **1. Définition du commerce international**

Depuis des siècles, le commerce international existe, il connaît un essor de plus en plus important du fait de la mondialisation.

Le terme « commerce international » désigne l'ensemble des échanges internationaux de biens et de service ». Il comprend toutes les opérations d'échange de bien et service sur le marché mondial.

Il est aussi, une nécessité à toutes les nations du monde, il tient de fait qu'aucun pays ne dispose de toutes les ressources (matière première) ni de l'ensemble des facteurs de productions (terre, capital, travail, technologie), sur son propre territoire.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> [Http://www .glossaire-international.com](http://www.glossaire-international.com) consulte le 08 /07/23 à 17H06

Le commerce international correspond à l'ensemble des flux de marchandises (bien) entre les espaces économiques, et au sens large, il correspond à l'ensemble de marchandises (biens /service) qui circulent entre les espaces économiques.<sup>2</sup>

## **2. L'évolution du Commerce International**

### **2.1 Le commerce international aux XIX et XX siècle**

Le commerce international prend une place importante dans le monde économique contemporain, cependant ça n'a pas toujours été le cas évidemment il a connu une évolution avec le temps :

**Avant 1800**, son existence se résumait en deux raisons principales :

- L'indisponibilité des biens ;
- Et la recherche de débouché pour la production nationale

Le commerce international a accéléré au XIX siècle à un rythme très élevé à celui de la production mondiale. Les données sont certes fragiles et les indicateurs tous critiquables. On peut toutefois convenir d'un ordre de grandeur acceptable en retenant des données par tête : Entre 1800 et 1913. Le commerce international par tête est multiplié par 25 alors que, dans le même temps, la production mondiale par tête ne l'est que par 2,2.

Le XIX siècle au sens des historiens prend fin en 1914 ; Cette période connaît de nombreux changements. Avec l'apparition du Japon et des États-Unis comme puissances économiques. Mais cela n'arrête pas l'Europe de dominer le commerce international avec un taux de 40% des échanges mondiaux. 64% des produits échangés et représentaient des matières premières, le reste correspondait à des produits manufacturés.

De la fin de la première guerre mondiale à 1980, le commerce international a connu deux périodes contrastées. Dans l'entre-guerres, la crise de 1929 et les politiques économiques qui la suivent ralentissent le développement.<sup>3</sup>

### **2.2 Le commerce international entre 1945 et 1980**

---

<sup>2</sup>Moïse Donald Dailly Logistique et transport international de marchandises, guide pratique, 1ère Edition 2013, page 10

<sup>3</sup>Michel Rainelli « le commerce international » Edition 9 la découverte, un véritable tour de force, P 7, 8, 11

Après la seconde guerre mondiale, l'essor du commerce international reprend jusqu'au premier choc pétrolier, cette croissance s'explique principalement par la mise en place d'un nouveau système monétaire international à travers les accords de Bretton Woods 1944, qui a été profondément bouleversé par le passage d'un régime de change fixe à un régime de change flottant en 1971. EN 1948 sous la pression des Etats unit et dans le cadre de l'ONU va ainsi se mettre en place le GATT en 1947 pour lutte contre le protectionnisme et de favoriser le libre-échange. Grace au GATT les droits de douane diminuent fortement de 40 de la valeur des produits manufactures et autres obstacles du commerce international pour atteindre un accroissement de plus en plus remarquable.

Après la seconde guerre mondiale et jusqu'aux années 1960, les Etats unis dominent nettement les échanges dans un contexte de bipolarisation liée à la guerre froide. Mais ensuite, la domination commerciale américaine sera contestée par les pays européens et le Japon. Les pays du sud de leur côté restent largement en retrait des échanges commerciaux.<sup>4</sup>

### **2.3 Le Commerce international Depuis 1980**

Dans les années 80, l'économie mondiale connaît des changements dans les flux internationaux de marchandise et de service liés à l'application de nouvelles puissances qui modifie le classement antérieur. Ces modifications peuvent avoir des effets positifs, sur certains pays d'Asie dont la forte croissance est tirée par les exportations, ou plus négatifs sur d'autres, en Europe ou en Amérique.

L'examen des tendances du commerce mondial depuis 1980 conduit tout d'abord à mettre en évidence la croissance considérable des échanges comparée à celle de la production.

Entre 1980 et 2001, la production mondiale est multipliée par 1,6, le commerce mondial en valeur est multiplié par 3,3. Les économies nationales sont donc de plus en plus ouvertes aux flux commerciaux internationaux.

Entre 1973 et 1980 les exportations mondiales ont cru, en moyenne, au rythme de 4 par an de manière relativement régulière, la période ultérieure est plus chaotique.<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> [https //www. Melchior. Fr](https://www.Melchior.Fr), consulte le 8 mai 2023

<sup>5</sup> Michel Rainelli « le commerce international » Edition 9 la découverte P 23, 24

### 3. Les fondements théoriques du commerce international

Depuis la fin du XVIII siècle, la plupart des économistes assurent que le libre échange est bénéfique pour les nations.

#### 3.1 L'avantage absolu d'Adam SMITH

Selon Smith, un pays a intérêt à produire lui-même une marchandise si le cout de production de cette marchandise est moins élevé que dans les autres pays. Le pays dispose alors d'un avantage absolu pour cette marchandise, il doit la produire et l'exporter vers les autres pays. Les marchandises dont les couts de production sont trop élevés pour le pays doivent être importées. Il explique les échanges entre les pays par les différences couts de production, par comparaison des couts absolus, cela signifie qu'un pays importe un bien si sa production nationale est plus couteuse que son importation.

De la théorie des avantages absolus découle le principe de la spécialisation des pays. Chaque pays doit se spécialiser dans les secteur d'activité pour lesquels il dispose d'un avantage absolu. Cela correspond à une division internationale du travail (DIT).<sup>6</sup>

#### 3.2 La théorie Rocardienne

Le modelé du commerce international de David Ricardo n'est pas le premier historiquement, mais c'est l'un des plus célèbres. Il repose sur le principe explicatif dit des « avantages comparatifs » c'est à dire chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production de la marchandise pour laquelle il détient un avantage comparatif le plus élevé ou désavantage comparatif le plus faible.

Ricardo met aussi en avant l'intérêt des échanges internationaux pour les pays. Il se base sur la lecture de recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations de Smith pour aborder la notion de couts comparatifs.

La théorie rocardienne fournit simultanément une explication de la composition du commerce international et une démonstration des gains de l'échange entraines par l'ouverture des frontières (les nationsdisposent de plus de biens en économie ouverte qu'en autarcie). Se modelé

---

<sup>6</sup><https://www.Editions-ellipses.fr/PDF/>. LE 19/07/23 à 15H30

n'est pas abandonné il a fait l'objet de recherches ultérieures tendant à généraliser et étendre ses résultats.

Pour conclure Ricardo nous montre que les nations ont intérêt à se spécialiser même s'il ne dispose d'aucun avantage absolu.<sup>7</sup>

### **3.3 La théorie d HOS**

Le modèle HOS cherche à comprendre l'origine des avantages comparatifs mis en avant par Ricardo. Cette théorie porte le nom de ses trois auteurs, les économistes suédois Eli Hecher, Bertil Ohlin et l'économiste américain Paul Samuelson.

Selon ces trois auteurs, les avantages comparatifs de chaque pays tiennent dans leur différence de « dotations en facteurs de production », c'est à dire le travail et le capital. Un pays se spécialise dans la production du bien qui utilise le facteur en abondance sur le territoire. En effet, s'il est abondant, le coût de ce facteur de production sera plus faible et les entreprises ont tout intérêt à préférer des productions qui l'utilisent. A l'inverse, les pays ont intérêt à importer les marchandises qui demandent le facteur de production le plus rare sur le territoire.

#### **- Illustration du modèle HOS**

L'illustration la plus courante du modèle HOS est de comparer la situation de l'Australie et celle de l'Angleterre en fonction de l'abondance des terres et de la main d'œuvre.

L'Australie est un pays qui dispose en abondance de terres. En revanche, la main d'œuvre est plus rare. Ce pays doit se spécialiser dans une activité qui peut utiliser ces terres et qui demande moins de main d'œuvre, comme l'élevage ou l'agriculture.

L'Angleterre est un pays dans lequel la main d'œuvre est abondante alors que l'espace cultivable est plus rare. Ce pays doit se spécialiser dans l'industrie qui utilise beaucoup de travail mais peu de terres.<sup>8</sup>

### **3.4 Le paradoxe de Leontief**

La théorie de HOS a fait l'objet de nombreux tests empiriques, au premier rang celui de Leontief réalisé en 1950, dont il a abouti à un paradoxe célèbre : les exportations américaines

---

<sup>7</sup>Michel Rainelli « le commerce international » Edition la découverte, P47, 48

<sup>8</sup><https://www.Editions-ellipses.fr/PDF/>. LE 19/07/23 à 15H10

s'avèrent plus intenses en travail que les importations. Par la suite, il y a eu une remise en cause de ce modèle.

Au début des années 1950, l'économiste d'origine Russe Wassily W. Leontief a étudié l'économie américaine de près et a noté que les Etats Unis étaient riches en capital et devaient donc exporter des biens à plus forte intensité de capital.

Cependant, ses recherches utilisant des données réelles et qui ont montré le contraire : les Etats Unis importaient des biens à plus forte intensité de capital. Selon la théorie des proportions des facteurs les Etats Unis auraient dû importer des biens à forte intensité de main d'œuvre, en fait, ils les exportaient.

Son analyse est devenue connue sous le nom de paradoxe de Leontief, parce que c'était l'inverse de ce qui était attendu par la théorie des proportions des facteurs qui s'est produit.

Leontief a conclu que la participation américaine à la division internationale du travail est basée sur sa spécialisation dans les lignes de production à forte intensité de main d'œuvre plutôt qu'à forte intensité de capital.<sup>9</sup>

L'avènement de ce paradoxe a favorisé une remise en cause des premiers modèles et a permis de les prolonger en les enrichissant, en particulier à l'aide de la prise en compte de la qualification du travail humain et en général avec la multiplication des types de facteurs de production et des types de caractéristiques de produits.<sup>10</sup>

#### **4. Les nouvelles théories des échanges internationaux**

La théorie ricardienne et le modèle des dotations factorielles n'introduisent pas explicitement dans leur hypothèses certains phénomènes qui, manifestement, jouent un rôle important dans l'orientation des spécialisations internationales. Ces théories laissent, en particulier, de côté, l'innovation technologique qui confère à certains pays une avance leur permettant d'exporter certains biens que d'autres nations ne sont pas capables de produire. Ce rapprochement est justifié par Paul Krugman, l'un des fondateurs de la nouvelle théorie, En effet les nouvelles théories de l'échange introduisent dans leur analyse ces phénomènes suivant

---

<sup>9</sup>Bernard Guillochon, Annie Kawecki « économie internationale » 5 Edition Dunod, P45

<sup>10</sup>Jean-Louis Mucchielli, Thierry Mayer « économie internationale » 2 Edition Dalloz, P165

(innovation, économies d'échelle, différenciation) et s'affranchissent, bien souvent, du postulat réducteur de la concurrence pure et parfaite.<sup>11</sup>

#### 4.1 Les théories visant à compléter la vision traditionnelle

- **L'approche néo factorielle** : Leontief, désirant valider l'approche HOS, a calculé les dotations factorielles des exportations et importations américaines en 1953. Il s'attendait à ce que les exportations soient intensives en capital (qui est le facteur de production abondant sur le territoire américain), et les importations intensives en travail. Or, les résultats sont exactement contraires à ceux attendus ! C'est le fameux paradoxe de Leontief. Les théories néo-factorielles vont alors tenter de sauver le modèle HOS en posant que les facteurs de production sont hétérogènes : ainsi, les Etats-Unis sont en fait un pays abondant en travail qualifié ; et justement, les exportations américaines sont abondantes en travail qualifié, et les importations abondantes en travail non qualifié.<sup>12</sup>

- **L'approche néo-technologique** tente d'expliquer les échanges internationaux en terme d'écart technologique : les pays en avance technologiquement possèdent un avantage comparatif dans la production de biens technologiques. Cela prolonge l'idée ricardienne selon laquelle les différences de productivité entre nations proviennent de différences de technologie (contrairement au modèle HOS où la technologie est identique dans toutes les nations, qui ne diffèrent que par leurs dotations factorielles). Ces modèles ont été approfondies par (Hufbauer, 1970), puis plus récemment formalisées par Krugman en 1979. Krugman dans son modèle, considère deux zones : les pays du Nord et les pays du Sud. Contrairement au Sud, le Nord innove. L'innovation prend la forme de nouveaux produits fabrique immédiatement au Nord et seulement après un certain temps au sud.<sup>13</sup>

- **L'approche par la différenciation des produit** L'idée ici développée est que les produits d'une même branche ne sont pas identiques. Ils sont hétérogènes dans leurs caractéristiques, même si leur utilité est la même. Ils vont différer par leur couleur, leur packaging, leur publicité, leur marketing, leur image, le service après-vente proposé... Selon Lassudrie-Duchêne, la demande des consommateurs est une demande de différence dans la similarité : les agents économiques demandent en fait un ensemble de caractéristiques. Or, les produits d'une même branche diffèrent

---

<sup>11</sup>Michel Rainelli « la nouvelle théorie du commerce international » 3 Edition la découverte, P 3, 4,5

<sup>12</sup><http://la-revanche-des-ses-fr> LE 21 /07/23,21H30

<sup>13</sup>Jean-Louis Mucchielli, Thierry Mayer « économie internationale » 2 Edition Dalloz, P 130,131

par les caractéristiques offertes. Par conséquent, un consommateur français qui désire acheter une voiture pourra très bien être attiré par une voiture allemande, car les caractéristiques de cette voiture correspondront mieux à ses besoins que celles des voitures françaises. Dans le sens inverse, des consommateurs allemands seront attirés par des voitures françaises. Le développement d'échanges intra-branche proviendrait alors de l'hétérogénéité des produits au sein d'une même branche d'activité. L'existence d'un commerce international ne s'explique alors pas tant par des différences de prix, et donc de coûts de production, mais par la différenciation des produits, et donc par des politiques stratégiques de recherche, de qualité, de marketing et de publicité. La compétitivité structurelle supplante alors la compétitivité-prix.<sup>14</sup>

#### 4.2 Le thèse du cycle du produit

La thèse du cycle du produit de R. Vernon prolonge la théorie de l'écart technologique en analysant les cause de l'innovation et les modalités de sa diffusion internationale.

D'après l'auteur, tous les pays avances ont accès aux connaissances scientifique, mais la transformation de celles-ci en innovations requiert la présence, non loin des producteurs, d'un marché vaste et riche, sur lequel il soit possible de lancer le nouveau produit. Dans les années soixante, c'est le marché des Etats Unis qui répond le mieux à ces caractéristiques, ce qui explique qu'une très grosse partie des innovations apparaissent sur cette marche.

**Dans la phase de lancement** : le produit n'est pas très standardisé (il en existe un grand nombre de modèles), sa technique de production est fortement utilisatrice de travail (car les processus de fabrication ne sont pas encore très automatisés) et il est demandé par les consommateurs américains disposant de hauts niveaux de revenus.

**Dans une deuxième phase** : le produit est fabriqué sur une vaste échelle, avec une technique plus capitalistique. Son coût unitaire de production s'abaisse. Le nombre de modèles disponibles se réduit. Son prix de vente diminue et il est demandé par les consommateurs à revenus moyens. On est dans la phase de consommation de masse sur le marché intérieur.

**Dans une troisième phase, le produit pénètre sur le marché européen** : les consommateurs européens expriment une demande solvable pour le bien nouveau lorsque son prix est considéré comme acceptable et si les caractéristiques qu'il présente le rendent attractif. Cette demande est

---

<sup>14</sup><http://la-revanche-des-ses-fr> LE 21 /07/23,22h20

satisfaite d'abord par les exportations des Etats Unis, puis par la production locale de filiales de sociétés américaines implantées en Europe. Dans cette phase, les exportations américaines vers l'Europe se réduisent, voire disparaissent, progressivement remplacées par la production sur place qui sert la demande européenne et peut donner naissance à flux commercial en sens inverse.

**Dans une dernière phase, le produit est délocalisé dans les pays en développement(PED) :** les firmes américaines y créant des filiales, à condition que les pays d'accueil disposent d'un minimum d'infrastructure et que la technologie nécessaire ne soit pas trop sophistiquée. La demande européenne stagne, voire se réduit et le produit est dans la phase de déclin, aux Etats Unis.

R. Vernon reconnaît, dans une contribution postérieure, que sa thèse initiale doit être reconsidérée à la lumière des événements qui se sont déroulés dans les années 1970. Depuis cette période, en effet les processus caractérisant l'exportation des biens et la délocalisation du capital ont subi de grandes modifications.<sup>15</sup>

Nous concluons que, le commerce international est aujourd'hui davantage caractérisé par le rôle croissant de la technologie et de l'innovation. Il est aussi un élément essentiel de l'économie mondiale qui peut offrir des nombreux avantages au pays.

## **Section 2 : financement du commerce international**

Dans cette section nous allons aborder les instruments de paiement du commerce international à court terme, les techniques du commerce international, et pour finir le financement à moyen et long terme du commerce international.

### **1. Les instruments de paiement du commerce international à court terme**

Lors de la négociation commerciale, l'importateur et l'exportateur doivent définir clairement toutes les modalités financières du contrat, qu'il s'agisse de la monnaie choisie, du mode ou des techniques de règlement tel que : le paiement par chèque, le virement international et par effet de commerce.<sup>16</sup>

#### **1.1 Le chèque**

---

<sup>15</sup>Bernard Guillochon. Annie Kawecki « économie internationale » 5 Edition Dunod , P66,67

<sup>16</sup>Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p153

Le chèque est ordre écrit et inconditionnel de payer une somme déterminée à son bénéficiaire. Il contient des mentions obligatoires qui doivent être respectées.<sup>17</sup>

Le chèque est habituellement utilisé dans nombreux pays pour les règlements nationaux, et simple à mettre en œuvre et avec des commissions fiables sur les chèques de montant élevé. Le chèque a une utilisation réduite pour les opérations internationales.

Assurément, le chèque présente peu de garantie de paiement pour le vendeur, son émission étant laissée à l'initiative de l'acheteur. La réglementation sur le chèque varie d'un pays à un autre et de son délai d'encaissement peut être long, les frais d'encaissement variables selon le circuit bancaire, De cette façon un coût élevé pour les chèques de faibles montants, avec un risque de changes si le chèque est établi en devises et un risque de non-paiement si le chèque impayé. Le recours juridique peut parfois être long et difficile. Le chèque peut également être perdu, volé ou falsifié.<sup>18</sup>

Le chèque de banque apporte une grande sécurité de paiement étant donné que c'est une pièce juridique qui peut éventuellement faciliter le recours contre le tireur, malgré cela, le recours juridique est parfois long et difficile.<sup>19</sup>

## **1.2 La lettre de change**

La lettre de change est un document commercial remis par l'exportateur (le tireur) qui donne l'ordre à son client étranger (le tiré) de payer un certain montant (le nominal) à vue ou à l'échéance. Un certain nombre de mentions doivent obligatoirement apparaître la dénomination de la lettre de change, le mandat de payer une somme déterminée.<sup>20</sup>

## **1.3 Le virement international**

Le virement bancaire international est la transmission d'une somme d'argent d'un compte à un autre, réalisé par une banque sur ordre à l'importation (débitéur), en faveur de l'exportateur (créancier). L'ordre peut être monnaie nationale ou devise étrangère.<sup>21</sup>

## **1.4 Le billet à ordre**

---

<sup>17</sup> LEGRAND(G) et MARTINI(H), <<Commerce international>>, Dunod, Paris,2008,2eme edition, P141

<sup>18</sup> CORRINE Pasco,2002, «commerce international », édition DUNOD,Paris P.115.

<sup>19</sup> LEGRAND(G) et MARTINI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008, P128.

<sup>20</sup> LEGAY(D), <<Commerce international>>, Edition Nathan, Paris,2011, P282.

<sup>21</sup> LEGAY(D), <<Commerce international>>, Edition Nathan, Paris,2011, P283.

Le billet à ordre est un effet de commerce émis par l'importateur qui garantit à l'exportateur le paiement de la somme due une date déterminée. Emise sur l'initiative de l'acheteur, il est peu exploité.<sup>22</sup>

On trouve habituellement sur le billet à ordre :

- L'engagement pure et simple de payer une somme déterminée.
- L'endroit ou le versement doit s'effectuer
- Le nom de l'ordre dont le règlement doit effectuer
- Les renseignements de la date et du lieu où le billet à ordre est souscrit (à savoir le lieu de son établissement).

### **1.5 Le warrant**

Le warrant est un billet à ordre par lequel le souscripteur promet de payer une certaine somme à une certaine échéance. Il est différent du billet ordre ordinaire par le fait qu'il constitue, de plus une couverture (garantie) en faveur du créancier sur les marchandises déposées dans un magasin général ou dans un entrepôt, duquel le stock est contrôlé par des sociétés de vérification des stocks.<sup>23</sup>

## **2. Technique de paiement du commerce international**

Cette technique consiste à expédier uniquement contre paiement. Le transporteur final assure donc, outre le transport, l'encaissement du prix de la marchandise. Dans cette optique, nous allons aborder le transfert libre, la remise documentaire, le crédit documentaire et la Lettre de Crédit Stand-by (LCSB).<sup>24</sup>

### **2.1 Le transfert libre**

Le virement est une opération qui consiste, pour le banquier à prélever, par une simple écriture (débit), du compte du donneur d'ordre de virement, une somme déterminée et de créditer

---

<sup>22</sup>LEGAY(D), <<Commerce international>>, Edition Nathan, Paris,2011, P284.

<sup>23</sup>BOURNARD(R) << le commerce international >>, Edition Nathan, paris, 1993, p212

<sup>24</sup>Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p157

le compte du bénéficiaire s'il est tenu dans la même banque. Le compte crédité peut lui-même appartenir au donneur d'ordre ».<sup>25</sup>

Il peut être réalisé de diverses manières

- **Par courrier** Soumis alors aux incertitudes du courrier international, ce qui enlève une grande partie de son intérêt. Ce moyen est utilisé très rarement.
- **Par télex** Dans ce cas le risque de l'émission est relatif à l'absence d'information sur les qualités de la réception du transfert chez la banque domiciliaire (télex en panne, manque

De papier à la réception...), et ce moyen présente certaines sujétions (nécessité que le poste soit libre, contenu du message non normalisé empêchant le traitement automatique des informations...).<sup>26</sup>

- **Par le réseau Swift**

C'est l'instrument de règlement le plus utilisé. Le débiteur (l'acheteur importateur) donne l'ordre à son banquier de payer son créancier (l'exportateur) par virement.

Il s'agit d'un moyen peu coûteux, très rapide grâce au télex ou au système SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications). C'est le moyen le plus efficace pour réduire le délai de versement car il permet de transférer le montant de la banque de l'importateur à la banque de l'exportateur presque instantanément. Le temps d'acheminement des messages d'un pays à l'autre prend moins de 20 minutes (généralement environ 1 minute) de plus la standardisation des données transmises augmente la fiabilité des informations.<sup>27</sup>

## 2.2 La remise documentaire

La remise documentaire est une technique de recouvrement dans laquelle une banque a reçu un mandat d'un exportateur (vendeur) d'encaisser une somme due par l'acheteur contre remise de documents. Le vendeur fait établir les documents de transport à l'ordre d'une banque.<sup>28</sup>

---

<sup>25</sup>Siham( F),Sylia(F), (financement des importations par le crédit documentaire cas natixis algérie, agence de bejaia ) mémoire de master, promotion 2014/2015

<sup>26</sup>Siham( F),Sylia(F), (financement des importations par le crédit documentaire cas natixis algérie, agence de bejaia ) mémoire de master, promotion 2014/2015

<sup>27</sup> BORONAD.V, Commerce international technique et management des opérations, 2ème édition, Édition Breal, Paris, 1998, p152.

<sup>28</sup> LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris, 2008, p131

L'exportateur confie à une banque, pour transmission à son correspondant, le document destiné à être remis à l'importateur pour lui permettre de prendre possession des marchandises contre paiement ou acceptation d'un effet de commerce<sup>29</sup>

La remise documentaire (ou encaissement documentaire), le vendeur charge la banque d'encaisser la somme due par l'acheteur en échange de la remise de document. Les documents ne seront remis à l'acheteur qu'à réception du paiement ou de la lettre de change<sup>30</sup>

### 2.2.1 Les intervenants de la remise documentaire

Cette procédure fait participer généralement quatre parties :

- Donneur ordre : le vendeur exportateur qui accorde mandat à sa banque.
- Banque remettante : la banque du vendeur à qui l'opération a été confiée par le vendeur
- La banque présentatrice : C'est la banque à l'étranger chargée de l'encaissement, il peut s'agir de la banque correspondante de la banque remettante. Cette banque effectue la présentation des documents à l'acheteur et reçoit son règlement. On distingue deux types de remise documentaire : D/P et D/A
- Bénéficiaire : Destinataire des documents qui devra rembourser du montant du contrat pour lever les documents.<sup>31</sup>

### 2.2.2 Avantages et les inconvénients de la remise documentaire

#### Avantages

- L'acheteur ne peut pas récupérer la marchandise en douane savoir avoir en premier lieu réglé à sa banque le montant de sa facture au fournisseur à l'étranger
- La méthode est plus souple que le crédit documentaire, moins formaliste, moins rigoureuse sur le plan des documents et des dettes.<sup>32</sup>

#### Inconvénients

- Si l'acheteur ne se manifeste pas, la marchandise est immobilisée, il faudra la vendre sur place à bas prix ou la repartira et donc payer à nouveau des frais de transport

---

<sup>29</sup>Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>, 6ème édition, Dunod, Paris 2005, p157

<sup>30</sup>

<sup>31</sup>LEGAY(D), <<Commerce international>>, Edition Nathan, Paris, 2011, P146

<sup>32</sup>LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris, 2008, p133

- L'acheteur peut invoquer de nombreux motifs pour ne pas payer ;
- Cette méthode est favorise la renégociation la baisse des prix par l'acheteur<sup>33</sup>

### 2.3 Le crédit documentaire

Le crédit documentaire est un engagement fait par un banquier de l'importateur a un exportateur étranger, d'après laquelle le montant de sa créance lui sera règle, pourvu qu'il apporte (à l'aide des document émis) la preuve de l'expédition des marchandises à destination des pays importateurs , ou la preuve que les prestations ou services ont été accomplis.<sup>34</sup>

#### 2.3.1 Les intervenants du crédit documentaire

- Le donneur ordre : c'est le client qui négocie un contrat commercial avec un fournisseur étranger et charge la banque d'ouvrir une lettre de crédit en faveur du fournisseur, précisant, entre autres, la documentation requise et les modalités de traitement des paiements
- La banque émettrice : la banque de l'acheteur qui, après avoir reçu des ordres de son client, émet le crédit documentaire, c'est-à-dire exécutée à son ouverture
- La banque notificative : c'est la banque correspondante de la banque émettrice. Dans le pays du vendeur. Elle va notifier au vendeur l'ouverture du crédit documentaire en sa faveur. Cette banque n'est pas forcément la banque habituelle.
- Le bénéficiaire : le bénéficiaire de l'obligation de paiement de la banque est le vendeur

.<sup>35</sup>

#### 2.3.2 Les typologies du crédit documentaire

Il existe plusieurs types de crédit documentaire qui sont :

#### 2.3.3 Le crédit documentaire révocable

Ce type de crédit documentaire est peu utilise, il peut être annule à tout moment par le donneur d'ordre sans avis au bénéficiaire. Cette annulation peut provenir de la banque émettrice qui n'a plus convenance à maintenir sa promesse de paiement, en raison d'une détérioration de ses

---

<sup>33</sup> LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008,p133

<sup>34</sup> LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008,P135

<sup>35</sup> LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008,p135

relations avec le client ou pour tout autre motif qui accroît son risque ; elle peut provenir également du client lui-même qui demande l'annulation du crédit.<sup>36</sup>

#### **2.3.4 Le crédit documentaire irrévocable**

Cette forme de crédit documentaire repose sur l'engagement ferme de la banque émettrice d'honorer, pour le compte de l'importateur, les documents remis en conformité avec les termes et conditions du crédit. Il ne peut être annulé ou modifié sans l'accord de toutes les parties.

Il couvre donc le risque commercial (défaillance de l'acheteur), mais pas les risques pays et/ou banque (risque de non transfert ou défaillance de la banque de l'acheteur).<sup>37</sup>

#### **2.3.5 Le crédit documentaire irrecevable et confirmé**

Ce type de crédit documentaire est le plus sûr. En effet, elle comporte un double engagement bancaire. Celui de la banque émettrice et celui d'une banque dans le pays du vendeur (la banque confirmatrice) ; en général, il s'agit de la banque notifiative.<sup>38</sup>

#### **2.4 La lettre de crédit stand-by (LCSB)**

Elle est une garantie bancaire en première lieu, Il s'agit d'un engagement irrévocable de l'émetteur d'indemniser un bénéficiaire en cas de défaillance d'un donneur d'ordre. En tant que garantie de paiement d'une opération commerciale, c'est un engagement de paiement irrévocable mais conditionnel donné par la banque de l'acheteur (le donneur d'ordre) en faveur du fournisseur (le bénéficiaire) de payer si l'acheteur a fait défaut à ses obligations de paiement.<sup>39</sup>

### **3. Le financement à moyen et long terme du commerce international**

Le financement du commerce prend en compte l'existence de financements à moyen et long terme pour les machines lourdes ou des bâtiments. Les pays développés ont de plus en plus besoin de fournir ce type de financement pour exporter. Ce prêt sera investi dans l'exportation de diverses usines et chantiers publics.

---

<sup>36</sup>Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>, 6ème édition, Dunod, Paris 2005, p162

<sup>37</sup> LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris, 2008, p136

<sup>38</sup> LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris, 2008, p136

<sup>39</sup>LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris, 2008, P154

Ces instruments de financement sont représenté par le crédit fournisseur, Le forfaiting, le crédit acheteur et le crédit-bail à l'international (leasing).<sup>40</sup>

### 3.1 Crédit fournisseur

Le crédit fournisseur est un prêt bancaire qu'un fournisseur reçoit d'une banque. Ce crédit fournisseur permet de compenser les retards de paiement des clients étrangers. Le besoin en fonds de roulement est influence positivement par le crédit fournisseur. En réalité, un crédit fournisseur est un fournisseur qui reçoit une dette d'une banque pour des ventes à l'exportation a un acheteur. Si l'acheteur étranger rembourse ultérieurement la dette au fournisseur, celui-ci peut rembourser sa banque<sup>41</sup>

### 3.2 Le forfaiting

Le forfaiting consiste à transfère une dette commerciale à court ou moyen terme a un forfaitier (banquier), qui la racheté ensuite sans recours. Les comptes à recevoir des acheteurs étrangers sont souvent attestés par des lettres de change liées a la livraison de biens et ou de services  
42

### 3.3 Crédit acheteur

Le crédit acheteur est une méthode de financement des exportations dans laquelle un banquier basé dans le pays de l'exportateur accorde un ou plusieurs prêts à un acheteur étranger, l'acheteur étranger paie le fournisseur. Le crédit doit bien entendu être sollicité dans le cadre du règlement effectué au profit de l'entreprise exportatrice.<sup>43</sup>

### 3.4 Crédit-bail international (Le leasing)

Le crédit-bail est une technique de crédit dans laquelle le prêteur (société de crédit-bail) propose à l'emprunteur la location d'un bien d'équipement ou d'un immeuble, assortie d'une promesse unilatérale de vente, qui peut se dénouer par le transfert de propriété a l'emprunteur<sup>44</sup>

---

<sup>40</sup> KAIS(k),LAHDIR (L),(financement du commerce international :étude comparative entre le credit documentaire et la remise documentaire et leur contribution au finacement des importations cas de la BADR(akbou),mémoire de master,promotion 2015/2016

<sup>41</sup>Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p184

<sup>42</sup>Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p186

<sup>43</sup>Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p188

<sup>44</sup>Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p194

Dans cette seconde section, nous avons abordé le financement du commerce international tout mettant l'accent sur les instruments de paiement du commerce international à court terme, les techniques et le financement à moyen et long terme du commerce international.

## Conclusion

Le commerce international est passé par plusieurs étapes, il est passé par le développement des systèmes bancaires, et les institutions qui ont aidé à organiser et à mettre un cadre légal pour faciliter les opérations du commerce international. Les théories du commerce international ont aussi joué un rôle crucial dans l'explication du développement, et de la croissance économique.

Le point négatif du commerce international est qu'il est dominé par les pays développés. Cependant le commerce international est un élément essentiel de l'économie mondiale et il offre des nombreux avantages aux pays qui s'engagent.

# Chapitre 02

## Présentation et missions de la douane

## Introduction

La douane est un organisme de réglementation du commerce chargée de la facilitation et du règlement assurer la circulation des marchandises. S'adapter toujours aux changement environnementaux le commerce et le transport de marchandises doivent remplir pleinement leur fonction de régulation. Le rôle des autorités douanières est de contrôle les marchandises en transit, à la sortie du territoire et de mettre en place des barrières tarifaires et non tarifaire aux échanges afin de protèges les produits nationaux qui stimulent les exportations par les avantages offerts. Les droits de douane sont essentiellement définis et précis dans la loi douanière.<sup>45</sup>

Ce deuxième chapitre de notre travail vise à présenter la douane en général, devise en deux sections. La première section porte sur la définition, le rôle et les missions de la douane ainsi que l'évolution du système douanier algérien, la deuxième section concerne le dédouanement des marchandises.

### Section 1 : caractéristique et mission de la douane

Dans cette section nous avons pour objectif de définir la douane, le rôle de la douane, et les missions de la douane.

#### 1. Définition de la douane

La douane fait partie intégrante d'un marché fonctionnel, cela ne fonctionne que si la frontière est régie par une règle uniforme. Afin de clarifie le terme « douane » il est nécessaire de donner un aperçu de l'administration douanière.

C'est un services administratif responsable de l'application de la législation douanière et de perception des droits et taxes qui est également chargée de l'application d'autres lois et règlements relatifs à l'importation, a l'exportations, a l'acheminement ou au stockage des marchandises.<sup>46</sup>

#### 2. Rôle de la douane

---

<sup>45</sup> [Http://www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com)

<sup>46</sup> Ksouri,(Idir): les régimes douaniers (intitules, bases légales, bénéficiaires et procedures),Grand-Alger-Livres Editions,2007

Les douanes jouent un rôle important dans le commerce international et ont un impact significatif sur la circulation transfrontalière des marchandises. Les actions des autorités douanières nationales s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des politiques gouvernementales en matière commerciale, financière, douanière, etc., pour remplir leurs mandats et faire face à un environnement de plus en plus mondialisé. Compétitif et sélectif. Il protège la production nationale et joue un rôle dans la lutte contre l'évasion fiscale<sup>47</sup>.

### 3. Evolution du système douanier algérien

Le système douanier algérien a connu une évolution liée à celle de l'économie du pays<sup>48</sup>,

#### 3.1 La période allant de 1962 à 1969

Elle se caractérise par une administration restreinte du commerce extérieur, un système tarifaire lié aux puissances colonial, base uniquement sur des plans de quotas et des contrôles dont les contours se précisent à mesure que se met en place le système de planification. L'organisation de l'administration douanière est alors restée pratiquement inchangée. Le service central était organisé en bureaux spécialisés, tandis que le service extérieur comprenait les quatre directions régionales (Alger, Annaba, Laghouat et Oran) héritées de l'organisation mise en place par le gouvernement français.<sup>49</sup>

Les tarifs en vigueur à l'époque comprenaient un droit de 10% pour encourager les importations de biens industriels et un droit de 15% à 20% sur les importations de produits destinés à la consommation finale.

Règlementations nationales d'importations, par la suite des déficiences dans l'application du système tarifaire ont été identifiées, ces déficiences ont été corrigées et des révisions tarifaires ont été entreprises.

#### 3.2 La période de 1970 à 1978

---

<sup>47</sup>Aliche (D), Akli (O), (les procédures de dédouanement des marchandises à l'importation), mémoire de fin de cycle 2021/2022,

<sup>48</sup>Slimani(B), Sfaihi (S), (les procédures de dédouanement cas importation de véhicule), mémoire de fin d'étude 2020 /2021

<sup>49</sup>L.belkaid, N.belhoucine, (la procédure de dédouanement à l'importation),mémoire de licence en sciences économique,option gestion, dirigé par Mr GUENDOUI,promotion : 2000-2001

Cela implique la nationalisation progressive du commerce extérieur et un certain nombre de monopoles d'état qui impliquent l'état dans le secteur sous initiative privée pour accomplir les tâches spécifiques de réalisation de l'industrialisation nationale et de gestion des monopoles d'importation.

Ces nouvelles données économiques ont nécessité la révision des taux de droits de douane pour s'adapter aux nouvelles exigences du contrôle du commerce extérieur et à la nécessité de maintenir les trois régimes d'importation, ou régimes de quotas.

### 3.3 La période de 1978 à 1987

L'administration des douanes est soumise à des mesures d'organisation dans le cadre de la politique de décentralisation, cependant, le service extérieur des douanes a été intégré à l'organisation de la wilaya sous la forme d'une sous-administration subordonnée au wali.

Le dédouanement est autorisé en 1986. L'autorisation de ce dédouanement était limitée au port d'Alger et à l'aéroport d'Alger (Houari-Boumediène)

A ce stade, les services extérieurs étaient regroupés sous une seule agence qui est la douane. Cela s'est traduit par la restructuration de l'administration centrale des douanes, notamment des services extérieurs, prévue par le décret du 17 juillet 1983. En effet, le plan organisationnel décentralisé a été maintenu malgré l'absence de base légale.

L'application du système de monopole a été critiquée à plusieurs reprises car elle implique une restriction du contrôle douanier sur la circulation des marchandises. A partir de 1988, le processus d'abolition des monopoles d'Etat sur le commerce extérieur a commencé, essentiellement une libéralisation progressive de l'économie. De même, les réductions tarifaires et les ajustements de la taxe sur la valeur ajoutée faciliteront l'intégration des administrations douanières dans l'économie internationale.<sup>50</sup>

## 4. Missions de la douane

Les missions de la douane sont généralement énoncées dans la loi douanière et définies plus en détails à l'article 3 de la loi de douane algérienne.<sup>51</sup>

---

<sup>50</sup>Slimani(B), Sfaihi (S), (les procédures de dédouanement cas importation de véhicule), mémoire de fin d'étude, dirigé par Mr OUALIKENE, promotion 2020 /2021

<sup>51</sup> <https://www.douane.gov.dz>

#### **4.1 Mission économique**

La douane est chargée d'effectuer les formalités douanières à cet effet, faciliter les activités économiques des entreprises et autres opérateurs économiques grâce à la facilitation tarifaire et promouvoir les investissements nationaux et étrangers.

Promouvoir la concurrence loyale par la prévention, la recherche et la répression des pratiques déloyales et frauduleuses.

Elle participe également à la promotion des exportations hors hydrocarbures et élaborer les statistiques du commerce extérieur, sans lesquelles il n'est pas possible d'élaborer une politique du commerce extérieur ou intérieur fiable (mission d'aide à la prise de décision).

#### **4.2 Mission fiscale**

La douane est chargée de percevoir les droits et taxes encourus lors de l'importation des marchandises et dans des cas exceptionnels, lors de leur exportation. (Le paiement des taxes est obligatoire pour les importations, sauf pour les exportations<sup>52</sup>).

Recouvrer les redevances douanières spécifiques (redevance pour prestation de services et redevance d'utilisation du système d'information et de gestion automatisée des douanes SIGAD).

Prévus par les accords tarifaires préférentiels pour s'assurer des conditions de leur bénéfice légal.

#### **4.3 Mission de protection**

Le rôle des douanes est de protéger et de contrôler les flux de marchandises, elle traverse les frontières nationales pour protéger l'économie nationale et la production nationale, pour protéger la santé des consommateurs, pour protéger ainsi les espèces végétales et animales et pour assurer la sécurité des personnes et leurs biens.

Elle participe à la préservation de l'ordre et de la sécurité publiques (armes, explosifs, substances chimiques et produits dangereux) et elle lutte contre le trafic illicite des stupéfiants.

#### **4.4 Mission d'aide à la prise de décision (statistique)**

---

<sup>52</sup> <https://www.douane.gov.dz>

La douane établit des statistiques sur le commerce extérieur et procède à l'identification du type de marchandises ainsi que le pays des fournisseurs et du destinataire ; les statistiques tarifaires sont utilisées pour créer des balances commerciales.

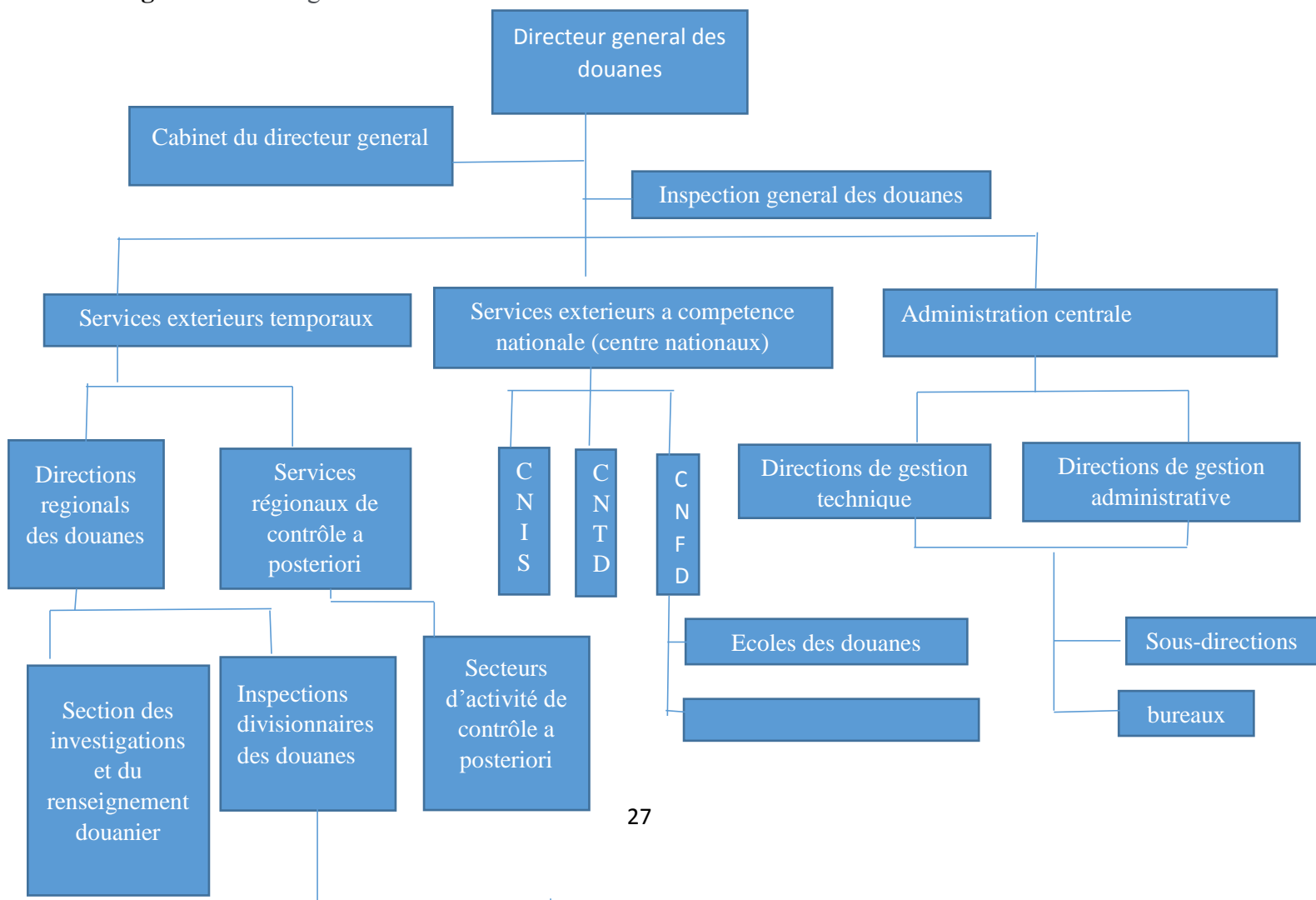
L'institution douanière élabore et analyse les statistiques du commerce extérieur pour faciliter la prise de décision tant pour les pouvoirs publics que pour les opérateurs économiques.

### 5. Organisation de la direction régionale des douanes

Elle est organisée en :

- Sous-direction
- Inspections divisionnaire
- Brigade des douanes
- Poste de douane, et inspection principale, et les recettes des douanes
- Services de la surveillance douanière

Figure N° 01 : organisation de l'administration des douanes





**Conclusion** Source : document interne, codifications, I.D.D de Tizi-Ouzou

Dans cette section, nous avons expliqué les caractéristiques et les missions de la douane tout en abordant les rôles de la douane qui a évolué au fil du temps et pour finir l'organisation de la douane

## Section 02 : Le dédouanement des marchandises

Dans cette section nous allons présenter les différentes procédures à suivre pour le dédouanement d'une marchandise et les différents moyens de transport.

### 1. Formalité concomitante au dédouanement

Avant d'aborder les formalités douanières, il est préalable de procéder à la domiciliation bancaire et d'examiner son support.

#### 1.1 Domiciliation bancaire

La domiciliation bancaire d'un contrat d'importation ou d'exportation de bien ou service consiste à opter pour une banque auprès de laquelle il s'engage à effectuer des opérations et les formalités bancaires prévues par la réglementation du commerce extérieur changes relatives à une opération d'importation ou d'exportation.

Conformément à l'article 29, la domiciliation est préalable à tout transfert/rapatriement de fonds, engagement et/ou au dédouanement.

Ainsi, la modification introduite par cet article vise à considérer la domiciliation bancaire comme étant une formalité obligatoire préalable au dédouanement et non plus à l'importation.

Aussi la domiciliation n'est dorénavant exigée que lors du dépôt des déclarations en détail.

La domiciliation bancaire doit comporter ce qui suit

- Le nom commercial de la banque domiciliaire ;

- Le numéro de domiciliation attribuée au dossier (le code de la wilaya concernée).
- Numéro d’agrément, guichet et l’année de domiciliation.
- Domiciliation, nature du contrat conclu entre l’acheteur et le vendeur.
- Domiciliation effectuée par l’agence bancaire durant l’année considérée, la monnaie de facturation).
- La date de domiciliation.
- Le cachet de la banque intermédiaire agréée, la signature et la griffe du chef d’agence.<sup>53</sup>

## 2. formalités préparatoires au dédouanement

Les formalités préparatoires au dédouanement se résument sur deux étapes, la conduite en douane et la mise en douane.

### 2.1 La conduite en douane des marchandises

Le code des douanes fait obligation aux transporteur internationaux a passe par des bureaux de douanes pour déclarer leur marchandise, afin qu’elles puissent être contrôlées par les services des douanes.

- **Transport en mer** dès l’entrée dans la zone maritime du rayon des douanes, le capitaine du navire doit être en mesure de présenter le journal de bord et le manifeste de la cargaison au service national des gardes pour lui permettre d’exercer son contrôle. Ce document doit présenter des indicateurs nécessaires à l’identification des marchandises, et il doit être signé par le capitaine du navire.
- **Transport par route** les marchandises importe par voie terrestres il doivent être conduites au bureau de douane, ensuite le conducteur des marchandises doit déposer auprès de l’administration des douanes, une feuille de route indiquant la destination des marchandises et les renseignements nécessaires qui permettre de les identifier.
- **Transport par voie aérienne** des l arrive d’un aéronef, le commandant de bord doit présenter à la douane le manifeste de la cargaison.<sup>54</sup>

---

<sup>53</sup>[http //www .bank.of.algeria.dz](http://www.bank.of.algeria.dz), le 10/07/2023. 17h30

<sup>54</sup>Bouchene/Zakaria « code des douane » chadeli bendjedid. Edition, 1991. Page 24,25 ,26

## 2.2 La mise en douane des marchandises

Les marchandises qui arrive sur le territoire national son prises en charge, avant même qu'elles ne soient déclarées, selon des conditions qui change avec le moyen de transport adopte.

- **Par voie maritime** des l'arrive dans le port le capitaine est tenu de présenter le manifeste de la cargaison pour le visa aux agents des douanes ;

Dans les 24 heure de l'arrive du navire dans le port le capitaine ou son représentant doit déposer au bureau de douane a titre de déclaration sommaire. En même temps, devront être déposes les chartes parties, les connaissements, les actes de nationalité du navire et, en générale tous document pouvant être exigés par l'administration des douanes en vue de l'application de son contrôle.

- **Par voie terrestre** Les marchandise transportées par voie terrestre doivent, dès leur arrivée au bureau de douane, être déclarées en détail.

A défaut, le conducteur doit déposer auprès de l'administration des douanes, à titre de déclaration sommaire, une « feuille de route ».

- **Par voie aérien** la déclaration sommaire est déposées dès l'arrivée de l'aéronef ou, à défaut, dès l'ouverture du bureau de douane, si celui-ci se trouve ferme au moment de l'atterrissage.<sup>55</sup>

## 3. Les procédures de dédouanement proprement dite

Après avoir été soumise aux formalités préalables au dédouanement, les marchandises doivent passe aux formalités de dédouanement, ainsi les marchandises doivent faire l'objet d'une déclaration en détail, celle-ci sera soumise au contrôle de la recevabilité, puis à la vérification, et ensuite il est procédé à la liquidation et acquittement des droits et taxes, en fin arrive à l'enlèvement des marchandises.

### 3.1 La déclaration en détail des marchandises

La déclaration en détail est l'acte par lequel le déclarant désigne le régime douanier à assigner aux marchandises et communique les éléments requis pour l'application des droits et taxe et pour les besoins du contrôle douanier.

---

<sup>55</sup><https://www.douane.gov.dz>

La déclaration en détail doit être déposée au bureau de douanes, dans un délai maximum de quinze jours francs, à compter de la date d'arrivée dans l'aire de dédouanement, désignée par l'administration des douanes cet effet.

Le document qui est établi par le déclarant est appelé le « régime douanier » ce document est la fiche d'identité de la marchandise, il contient toutes les indications nécessaires à l'application de la réglementation douanière.<sup>56</sup>

### **3.2 La vérification des déclarations**

Après l'enregistrement de la déclaration les personnels de la douane passe à la vérification de tout ou partie des marchandises déclarées, pour déterminer l'exactitude des énonciations de la déclaration de celles-ci.

La vérification s'effectue en présence du déclarant ou de son représentant, lorsque le déclarant avise par écrit ne se présente pas à la date fixée pour assister à la vérification, la douane lui notifie, par lettre recommandée. Si à l'expiration d'un délai de huit jour, après cette notification, le déclarant ne se présente pas, l'administration des douanes demande au tribunal dans le ressort duquel est situé le bureau de douanes, de désigner d'office une personne pour représenter le déclarant défaillant.

Lorsque les agents des douanes constatent après vérification des marchandises déclarées quelle ne sont pas conformes à la déclaration, ils avisent aussitôt le déclarant.

Si la constatation de la douane est porte sur les énonciations relatives à l'espèce, à l'origine le déclarant qui récuse l'appréciation de l'administration des douanes, peut introduire un recours devant la commission du tarif des douanes contre cette appréciation.<sup>57</sup>

### **3.3 Enregistrement de la déclaration**

Les déclarations reconnues recevables par le service sont enregistrées. Cette opération donne lieu à l'affectation d'un numéro d'enregistrement de la déclaration en détail. L'enregistrement constitue un acte juridique.

---

<sup>56</sup> Bouchene/Zakaria « code des douanes » Chadeli bendiedid, Edition,1991, page 30, 32

<sup>57</sup> Bouchene/Zakaria « code des douanes » Chadeli bendiedid, Edition ,1991, page 34

Les déclarations enregistrées ne peuvent être modifiées (article 89 du code des douanes). Toutefois, les déclarations déposées par anticipation doivent être rectifiées au moment où il est justifié de leur arrivée.

L'enregistrement de la déclaration en détail constitue un acte authentique, une fois enregistrées les déclarations sont orientées vers un des circuits.<sup>58</sup>

#### **4. liquidation et acquittement des droits et taxes**

L'enregistrement de la déclaration a pour effet juridique de lier le déclarant à l'admission des douanes ; aussi, il doit obligatoirement honorer ses engagements et payer les droits et taxes calculés selon les modalités et règles en vigueur à la date d'enregistrement de la déclaration.

En effet, les dispositions du code des douanes permettent au déclarant de bénéficier de toute disposition antérieure plus favorable ; en cas d'abaissement du taux des droits et taxes, le déclarant peut bénéficier du nouveau taux, à condition que :

- La demande écrite du déclarant soit introduite avant que les droits et taxes n'aient été perçus ;
- L'autorisation d'enlèvement des marchandises n'ait pas encore été donnée par les agents des douanes.

Les droits et taxes liquides dus sont payables en espèces ou par tout autre moyen de paiement à pouvoir libératoire par le déclarant ou toute autre personne agissant pour son compte.<sup>59</sup>

#### **5. l'enlèvement de la marchandise**

Lorsque l'inspecteur a constaté que les droits ont été acquittés, ou que le receveur a accordé le crédit de droit ou d'enlèvement, il délivre un bon à enlever grâce auquel le déclarant va pouvoir disposer de sa marchandise.<sup>60</sup>

#### **6. Les différents moyens de transport**

---

<sup>58</sup><https://www.douane.gov.dz>, le 13 /07/2023 à 11h05

<sup>59</sup> Bouchene/Zakaria « code des douanes » Chadeli bendiedid, Edition ,1991, page 35

<sup>60</sup> Jean bastid et j. p.DEMUMIEUX. « Les douanes ». PRESSES UNIVERSITAIRES DE France. Edition.n 34024 ,1976. Page 99.

Le transport international est un secteur d'activité complexe et qui implique plusieurs intervenants. Quatre moyens de transport s'offrent aux exportateurs et aux importateurs.

## 6.1 Transport maritime

Le transport maritime est le premier mode de transports à l'international, il permet de faire déplacer de marchandise ou des personne, par voie maritime surtout dans le cas d'expéditions vers des pays très éloignes et le moins couteux.

### 6.1.2 Le contrat et la documentation du transport maritime

Il existe deux catégories de contras en transport maritime qui sont : le contrat de transport sur les lignes régulières et le contrat d'affrètement.

- **Le contrat de transport sur les lignes régulières**, selon lequel le chargeur s'engage à payer un tarif détermine et le transporteur s'engage à acheminer la marchandise du point de départ au point d arrive.
- **Le contrat d'affrètement**, selon lequel les parties intéressées conviennent de louer un navire et son équipage soit pour une période donne.<sup>61</sup>

Le document utilise en transport maritime est le « connaissance », c'est le titre représentatif de la marchandise embarque il est exigé pour retirer les marchandises au port de destination, portant le nom de la personne qui réclame la marchandise. Il est émis par la compagnie maritime ou son agent, sur la base des indications du chargeur ou de son commissionnaire, généralement émis dans les 24h de l'embarquement.<sup>62</sup>

## 6.2 Transport aérien

Duran ces trente dernier année le transport aérien a connu un véritable essor grâce au développement des technologies, et surtout par sa rapidité il est le dixième grand moyen de

---

<sup>61</sup>Naji Jamma « le commerce international », theorie,techniques et application, Edition du renouveau pedagogique INC ,2005 , page 268

<sup>62</sup> Madeleine Nguyen-The « importer » Edition n 02 Page 79

transport. Toutes les destinations ne sont cependant pas desservies, ce qui oblige l'exportateur à affréter un avion dans plusieurs cas.<sup>63</sup>

### **6.2.1 Le contrats et la documentation**

Le contrat de transport aérien se négocie entre le transporteur et le chargeur, celui-ci pouvant être le transitaire ou l'intervenant qui paye le cout du transport et il se matérialise par la lettre de transport aérien (LTA), c'est à dire tous qui concerne la marchandise est sous sa responsabilité.

Le document utilise dans le transport aérien est la lettre de transport aérien (LTA), établie par les compagnies ou l'agent de fret aérien.

La LTA est la preuve, et le justificatif du contrat. Ceste un document non négociable. L'expédition est effective une fois que la compagnie a rempli la lettre de transport en y indiquant la date d'expédition, le numéro du vol, l'aéroport d arrive.<sup>64</sup>

### **6.3 Le transport routier**

Le transport routier est un mode de transport utilisant les véhicules suivants : les automobiles, les véhicule utilitaires(légers et lourds). Dans le domaine des secteurs d'activité, le transport routier est une activité réglementée de transports terrestre, qui s'exerce sur la route. Elle englobe à la fois le transport routier de personnes, le transport routier de marchandises et le déménagement. Ces activités commerciales sont exercées par les transporteurs routiers.<sup>65</sup>

#### **6.3.1 La documentation**

Le document assimile dans le transport routier est la lettre de voiture il est le document essentiel en transport international de marchandise, il atteste la prise en charge des marchandises. Le rôle de la lettre de de voiture est la confirmation des instructions donnees au transporteur, et il n'est pas négociable.<sup>66</sup>

### **6.4 Le transport ferroviaire**

---

<sup>63</sup> Jean Belotti « transport international de marchandises » Vuibert, Edition n 05, Page 209

<sup>64</sup>Naji Jamma « le commerce international », theorie,techniques et application, Edition du renouveau pedagogique INC ,2005 , page 279 , 280

<sup>65</sup> Fr.m.wikipedia.org, Consulte le 17/07/2023, 13h45

<sup>66</sup>Naji Jamma « le commerce international », theorie,techniques et application, Edition du renouveau pedagogique INC ,2005 , page 275

Le transport ferroviaire est un mode de transport terrestre par chemins de fer, il fait concurrence au transport maritime. Il est également utilisé dans plusieurs régions. Cependant il est moins souple que son concurrent direct le transport routier.

#### **6.4.1 La documentation**

La lettre de voiture ferroviaire est le document qui atteste la prise en charge des marchandises et l'acceptation de les livrer au destination. C'est le transporteur qui remplit la plus grande partie du document et l'expéditeur remplit le reste. Original est remis au destinataire alors qu'une copie est renvoyée à l'expéditeur.<sup>67</sup>

Après avoir décrit les étapes à suivre pour le dédouanement des marchandises importées, la procédure définit les modalités d'intervention, et les dispositions à prendre pour assurer bien cette opération qui s'applique à toutes les marchandises destinées à être dédouanées.

### **Conclusion**

La douane est très importante dans la vie économique des entreprises, elle met en place un système douanier qui est considéré comme facilitateur des procédures de douanement, surtout les entreprises d'import-export.

L'administration des douanes est l'instrument essentiel de l'exécution de la politique douanière sur le plan commercial c'est pourquoi il a des différentes missions.

---

<sup>67</sup>Naji Jamma « le commerce international », théorie, techniques et application, Edition du renouveau pédagogique INC, 2005, page 276, 277

# Chapitre 03

Etude et suivi d'une  
opération de  
dédouanement au sein  
de l'ENIEM

---

## Introduction

Dans notre étude théorique nous avons présentée le commerce international brièvement, et les procédures de douanement.

Dans ce chapitre nous abordons notre étude empirique, dans la première section nous allons mettre avant, de manière générale l'entreprise ENIEM et l'encadrement méthodologique, dans la deuxième section nous présentons les procédures de dédouanement d'une marchandise.

### Section 01 : Présentation de l'entreprise ENIEM (document interne de l'ENIEM)

Cette présente section porte sur la présentation de l'ENIEM (son histoire, ses missions et objectifs et son organigramme)

#### 1.1 Présentation de l'ENIEM

L'entreprise nationale de l'industrie de l'électroménager est une société par action (SPA), avec ses 40 ans d'expérience l'ENIEM a pu bâtir une image de marque et une popularité, il a déterminé sa place par la qualité de son produit.

L'ENIEM consiste à produire et développer des produits électroménagers de qualité de service après-vente assuré à travers le territoire national

#### 1.2 Historique de l'ENIEM

Le complexe d'appareils ménagers résulte d'un contrat « produit en main » établie dans le cadre du premier plan quadriennal, et signé le 21 août 1971 avec un groupe d'entreprise allemandes représentées par le chef de file D.I.A.G pour une valeur de 400 millions dinars, les travaux génie civil ont été entamés en 1972 et la réception des bâtiments avec tous les équipements nécessaires a eu lieu 1977.

En 1977 le complexe d'appareils ménagers (CAM) a débuté son activité par la fabrication des réfrigérateurs petit modèles avec un effectif de 665 travailleurs et il a réalisé un chiffre d'affaires de 236 millions de dinars à la fin de l'année. Dans le cadre du développement économique et social, L'ENIEM a procédé en 1986 à l'extension de son activité par l'acquisition de nouveaux équipements pour la fabrication des réfrigérateurs grand modèles et de cuisinières ainsi son chiffre d'affaire passa à 500 millions de dinars

L'ENIEM est une entreprise publique Economique de droit Algérien constituée le 02janvier 1983 mais qui existe depuis 1974 sous la tutelle de l'Entreprise SONELEC, elle est transformée juridiquement en société par action « SPA »

Le 08 octobre 1989. Son capital social est de **10.297.800.000 DA** qui est détenu en totalité par le groupe « **ELEC EL DJAZAIR** »

**En 1989**, les premières réformes ont été engagées par le gouvernement sur le plan économique suite à l'ouverture du marché sur l'international. Elle fait son passage à l'autonomie en octobre 1978 conformément à la **loi 88.01 de 1988** portant sur l'orientation des entreprises publiques et économiques dénommée ENIEM/EPE/SPA

Après sa popularité, l'ENIEM fut doté de tous les organes de gestion légaux qui sont : une assemblée générale : un conseil d'administration et un capitale sociale. L'Entreprise est certifiée **ISO9001/2008** Qualité et **ISO 14001/2004** environnement.

Au fils des années et après avoir surmonté a des crises, l'ENIEM a récupéré l'image de marque de ses produits. Une tache « herculéenne ». Pour celle qui fut le fleuron de l'industrie des produits blancs en Afrique, l'ENIEM qui dispose aujourd'hui d'à peu près 2200 travailleurs et qui garde encore une part de marché assez importante malgré la prédominance et l'hégémonie, dans le pays de marque étrangère.

### **1.3 Les missions de l'ENIEM**

L'ENIEM est une entreprise déterminante sur le plan économique du pays puisqu'elle participe à l'accroissement du PIB.

Sa mission est de maintenir le montage, le développement et la recherche dans le domaine des différents domaines de l'électroménager et maintenir également la production, la distribution sur étendus du territoire.

### **1.4 Les objectif de l'entreprise ENIEM**

Parmi les objectifs que l'entreprise s'est attribue nous pouvons citer :

- La meilleure maitrise des couts de production ;
- L'amélioration de capacité d'études et de développement ;

- La valorisation du potentiel humain du complexe ;
- Le renforcement de la sécurité des installations et des infrastructures ;
- Le maintien de l'effort de formation et de communication ;
- L'amélioration du design des produits pour satisfaire le marché ;
- L'augmentation de la production et l'accroissement du chiffre d'affaire ;
- L'amélioration de la qualité de production ;

## **1.5 Les différentes unités de l'entreprise ENIEM**

L'ENIEM comprend (03) unités de production, une unité commerciale et une unité de prestation de technique.

### **1.5.1 L'unité de production**

L'unité de production comprend trois compartiments qui sont : (unité Froid, unité cuisson, et unité de climatisation).

#### **A-Unité froid**

Elle est de loin l'unité la plus importante du point de vue effectif, elle produit plusieurs modèles de réfrigérateur et congélateur.

La mission principale de l'unité froid est de produire et développer les produits de froid domestique.

#### **B - Unité cuisson**

Cette unité est spécialisée dans la production et développement des produits de cuisson à gaz et électrique. Elle produit des différentes cuisinières en effectuant les tâches suivantes :

- Transformation de tôle
- Traitement et revêtement des surfaces
- Assemblage de cuisinière

#### **C- unité de climatisation**

Comme son nom l'indique elle est spécialisée dans la production de plusieurs modèles de climatiseur.

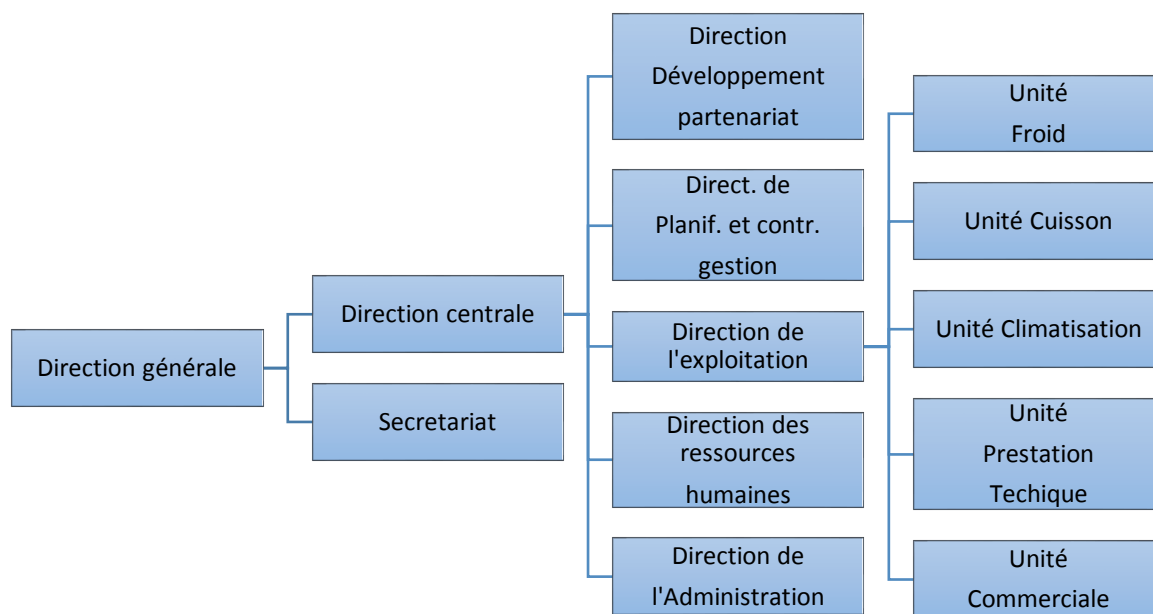
**1.5.2 Unité commerciale**

Elle est consacrée sur la commercialisation des produits d'unité de production sons effectif est de 213 agent.

**1.5.3 Unité prestations technique**

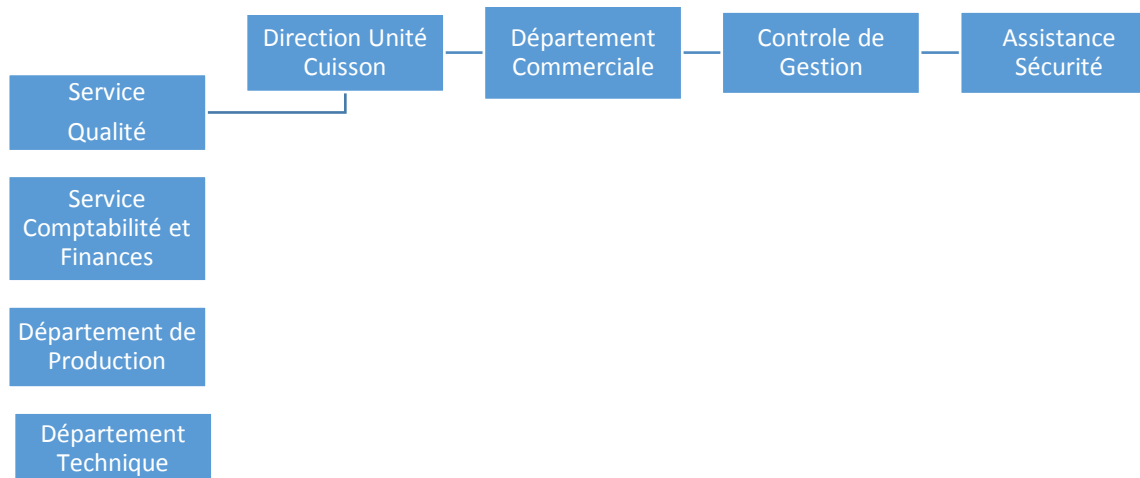
Elle réalise des travaux ou prestation techniques pour le compte des autres unités ou pour des clients.

**Figure N01 : Organigramme général de l'ENIEM**



*Source : Unité cuisson de l'entreprise ENIEM*

Figure N02 : organigramme de l'unité cuisson (Document interne de l'ENIEM)



*Source : Département cuisson de l'entreprise ENIEM*

## 2. Présentation de la méthodologie de recherche

Nous allons présenter dans cette section les différentes approches de recherche et aussi l'approche que nous avons choisie, la stratégie de recherche, la collecte de données, et le guide d'entretien/ questionnaire

### 2.1 Approche de recherché

Approche désigne soit une méthodologie générale la manière dont la recherche est menée, soit un paradigme plus global qui consiste à utiliser la même méthodologie pour des objectifs et des éléments théoriques communs.

#### 2.1.1 Approche qualitative

Dans une approche qualitative, l'enquêteur envisage des situations spécifiques liées à des phénomènes spécifiques qui doivent être compris plutôt que démontrés, prouvés ou contrôlés. Il

cherche à comprendre les phénomènes à travers des observations, l'explication, d'interprétations, l'évaluation au fur et à mesure que les situations et phénomènes se présentent. Cette méthode s'appuie sur des techniques de recherche qualitative pour étudier des faits précis, des études de cas, guide d'entretien, des observations etc.

### **2.1.2 Approche quantitative**

Cette approche vise à collecter des données observables et quantifiables. Cette recherche vise à décrire, expliquer, contrôler et à prédire en se basant sur l'observation de fait et d'évènement. Cette méthode est basée sur des outils qualitatifs ou des techniques de collectes de données dont la cohérence et la validité sont garanties. Il s'achève par des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux et des graphiques...

### **2.1.3 Approche mixte**

L'approche mixte est une combinaison des deux approches précédentes. Cela permet à l'enquêteur de profiter à la fois des modes qualitatif et quantitatif. Cette méthode aide à comprendre les phénomènes dans toutes les profondeurs.

Nous avons opté pour une approche qualitative car il nous a permis d'analyser les différentes données pour avoir un résultat

## **2.2 Stratégie de recherche**

Il existe plusieurs stratégies de recherche, l'étude de cas qui ambitionne de la compréhension d'un phénomène, en choisissant un objet d'étude unique sur lequel s'effectue une recherche.

Pour notre étude, nous avons opté pour une étude de cas unique, car nous la considérons comme étant la technique la plus adaptée à l'objectif de notre recherche, qui consiste à comprendre et expliquer comment l'entreprise (ENIEM) a procédé au dédouanement des marchandises

Nous avons choisi ENIEM non seulement à cause de sa fréquence de ses factures d'achats mais aussi du fait que ses fournisseurs pour la plupart sont internationaux et donc le dédouanement s'impose.

### **2.2.1 Justification du choix de l'entreprise**

Le choix de l'entreprise ENIEM repose sur les raisons suivantes

- Il effectue des opérations d'importations,
- L'entreprise ENIEM effectue les procédures de dédouanements qui sont le noyau de notre thématique.

### 2.3 Collecte de données

Nous avons également mené des entretiens pour adopter une approche qualitative, et nous serons en mesure de comprendre le sujet grâce à l'interprétation des données collectées

#### 2.3.1 Le guide d'entretien

Un guide d'entretien est avant tout une sorte d'aide-mémoire, son rôle étant d'organiser les entretiens dans le cadre d'un travail afin d'obtenir des éléments comparatifs.

Pour faciliter la collecte et l'analyse des données, nous avons trouvé utile d'organiser les questions sous forme d'un questionnaire pour un entretien direct

## Section 2 : Le dédouanement d'une marchandise importée (cosse faston) au sein de l'ENIEM

Dans cette section nous allons présenter l'analyse des réponses obtenues par le guide d'entretien et la procédure de dédouanement d'une marchandise au sein de l'entreprise ENIEM.

### 1. Analyse des réponses obtenues par le guide d'entretien

Dans cette partie, nous analyserons les résultats du guide d'entretien et nous résumons notre analyse et concluons avec quelques commentaires

**Tableau : analyse des procédures de dédouanement des marchandises à l'importation au sein de l'entreprise ENIEM**

Questionnaires	Réponses
Quelle est l'importance de la douane dans l'économie algérienne ?	L'importance de la douane dans l'économie nationale est

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La pratiquer des mesures de sauvegarde ou de protection non tarifaires de la production nationale contre la concurrence déloyale des produits étrangers importés</li> </ul> <p>Aider et conseiller les entreprises économiques en mettant en leur disposition l'expertise et les facilitations offertes par la législation douanière</p>
A quelle réglementation référez-vous lors de vos importations ?	<p>Les réglementations qu'utilisez sont les suivantes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Code maritime</li> <li>➤ Code de la douane</li> <li>➤ La loi et le règlement de la banque</li> </ul>
Quel processus utilisez-vous pour dédouaner vos marchandises à l'importations ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La conduite et la mise en douane des marchandises</li> <li>➤ Les modalités de dédouanement</li> <li>➤ Le contrôle et la vérification de la déclaration en détail</li> <li>➤ La liquidation et l'acquittement des droits et taxe</li> </ul>
D'où importez-vous vos marchandises	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nos marchandises sont importées dans plusieurs pays européens et africains</li> </ul>
Quels les moyens utilisez-vous pour transporter vos marchandises ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les marchandises sont transportées par navire ou par avion</li> </ul>
Quels types de document sont requis pour l'importations ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La facture commerciale finale originale</li> <li>➤ La liste de colisage</li> <li>➤ Le certificat contrôle qualités originale</li> <li>➤ Le certificat d'origine original</li> <li>➤ Déclaration d'origine</li> <li>➤ Certificat de conformité du fabricant</li> <li>➤ Certificat EUR1</li> </ul> <p>Déclaration Export (EX1/EXA)</p>
Auprès de quel service faites-vous la déclaration en douane et quand ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La déclaration se fait au bureau de frontières du pays et elle se fait dès l'arrivée de la marchandise</li> </ul>

La facilitation tarifaire favorise-t-elle le développement du commerce international ?	➤ Oui, l'allègement tarifaire favorise le développement du commerce international
Que pensez-vous des procédures imposées aux importations du commerce international pour les entreprises algériennes ?	➤ C'est un long processus
Combien de temps prennent les procédures de dédouanement ?	➤ Pour une importation il faut généralement quatre jours ou plus
Quels sont les acteurs qui interviennent dans ce processus de dédouanement ?	Les acteurs qui interviennent dans cette procédure sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La banque</li> <li>➤ Compagnie de transport Maritime ou aérienne</li> <li>➤ Agence d'assurance</li> <li>➤ La Duane</li> </ul>
Qui garantissent la sécurité de vos marchandises lors du transport à l'arrivée de vos marchandises ?	➤ La garantie de la marchandise est la déclaration d'assurance

*Source : réalisé par nous-mêmes*

### Commentaire

L'ENIEM a démarrée ses activités en 1977, dès les débuts de ses activités dans l'industrie de l'électroménager importe des marchandises a étranger donc fait face constamment des procédures de dédouanement

## 2. Le pré-dédouanement

### 2.1 Au niveau de l'ENIEM

Notre étude expérimentale a consisté en un stage pratique au sein de l'entreprise ENIEM. Au cours de ce stage, nous avons reçu des explications détaillées sur les étapes de dédouanement des différentes pièces importée

L'opération qui est exposée dans cette étude concerne l'importation d'un cosse faston par l'unité froide, ENIEM Oued Aissi Tizi-Ouzou.

Au cours de l'année 2023 un besoin d'approvisionnement d'un cosse faston a été constaté, l'unité froid a notifié le besoin au service gestion des stocks qui a établi une demande d'achat interne(DAI).

Après avoir opté pour le fournisseur MISRCOMPRESSORS MANUFACTURING, l'acheteur entame la rédaction d'un bon de commande.

L'importateur : ENIEM UNITE FROID, OUED AISSI TIZI OUZOU ALGERIE.

- La facture commerciale : N° 27.
- La nature des marchandises : COSSE FASTON.
- L'incoterm : FOB.
- La valeur de la marchandise : 2384,20 EUR.
- Le mode de paiement : remise documentaire payable à vue.
- La quantité : 68kg.
- Nombre de conteneur : 01.
- Nombre de palettes : 01.
- Nombre de carton : 01.
- Port d'embarquement : port D'ITALIE.
- Port débarquement : port d'Alger

## **2.2 Au niveau du service transit :**

Après avoir assuré la marchandise par l'unité concerné « assurance marchandise », le service transit dans ce cas ouvre un dossier d'importation. Il lui donne un numéro de répertoire dans l'attente de recevoir les documents nécessaires de la marchandise envoyée par le fournisseur, par la banque.

Le fournisseur informe le service achat 48h avant l'expédition, on lui adressant par email les prévisions de l'expédition, ainsi que les copies des documents pour établir le dossier assurance et ouverture du dossier transit.

Ci-après les documents envoyés :

- Copie de facture commerciale. (Voir annexe N° 01)
- Copie liste de colisage. (Voir annexe N°02)

Après avoir expédié la marchandise, le fournisseur envoie deux plis cartable de document originaux, un pli cartable a la banque(BEA) pour le paiement et récupération des documents originaux, en vue de dédouanement des marchandises, l'autre pli directement à l'adresse de l'ENIEM, unité froid, qui sera transmis de même au service transit par un bordereau d'envoi.

Ci-joint les documents originaux :

- La facture commerciale (voir annexe N°01)
- Bordereau de colisage
- 1/3 connaissance original+3 copies non négociables du connaissance (2/3 originaux envoyés par canal bancaire) (voir annexe N°03)
- 1 photocopie du certificat d'origine (original par canal bancaire) (voir annexe N°04)
- 1 exemplaire du certificat de conformité (voir annexe N°05) Parmi ces différents documents envoyés par le fournisseur, on trouve l'élément essentiel, qui est le connaissance. (Voir annexe N°03) Il contient les informations suivantes
- Le numéro du connaissance (BL) :
- Le numéro de voyage :
- Le montant net :
- Le nombre de palette :01
- Le port de départ :GENOA
- Le port d'arrivé : Port d'Alger
- La date de départ : 09/02/2023.

- La date d'arrivée : 10/05/2023.

- Le nom de la compagnie :

. - Le nom de navire :

Le fournisseur a choisi la compagnie maritime pour réaliser le transport de la marchandise importée.

Après l'arrivée du navire le 10/05/2023 et le débarquement de la marchandise, la compagnie maritime avise la douane par un document qui est le manifeste et aussi le service transit par un document qui est l'avis d'arrivée. (Voir annexe N°6).

Ce document est établi par la compagnie maritime qui fait ressortir toutes les charges en détail que doit régler le destinataire afin qu'il puisse faire l'échange (le paiement du montant de l'avis d'arrivé et la remise du BL contre remise du bon à délivrer).

### **2.3 L'opération d'échange :**

A l'arrivée des marchandises, la compagnie maritime transmet à l'unité froid un avis d'arrivé. Après avoir endossé le connaissement au nom de l'unité froid, ce dernier retire le pli cartable. Etant l'ENIEM dispose d'un entrepôt sous douane le gouvernement l'autorise à enlever la marchandise vers l'entrepôt avec l'escorte d'un agent de douane.

### **2.4 Les formalités de dédouanement**

L'unité froid effectue les formalités en trois régimes économiques qui sont

#### **2.4.1 Établissement de la DSTR**

C'est une déclaration simplifiée du transit routier qui déclare que les marchandises sont enlevées du port d'Alger et sont transférer vers l'entrepôt sous douane de l'ENIEM Tizi-Ouzou. La DSTR est accordée par le service des douanes au port d'Alger, elle est établie en quatre exemplaires :

- La copie bleu est pour le déclarant ;

- La copie jaune est pour la banque ;

- La copie blanche est pour la douane ;

- La copie rose est la copie de retour.

- **Les pièces jointes pour la DSTR :**

- Une copie de la facture ;

- Une copie d'avis d'arrivé ;

- Une copie du connaissance

- Une copie du registre de commerce ;

- Une copie de la carte fiscale

### **2.5 La mise à l'entrepôt privé (3301)**

Pour que le déclarant puisse faire entrer les marchandises à l'entrepôt sous douane (3310), il faut établir un dossier comprenant les documents suivants :

- Exemplaire de la DSTR ;

- Copie de la facture commerciale domiciliée

- Copie d'avis d'arrivé ; - Copie du connaissance,

- Copie du registre de commerce,

- Copie de la carte fiscale.

### **2.6 La mise à la consommation (1033)**

C'est la dernière étape de la procédure de dédouanement ou le déclarant va s'acquitter des droits et taxes et peut prendre possession de la marchandise. Pour établir la (1033), il faut établir un dossier constitué des documents suivants :

- La copie de la D10 ;

- La facture commerciale originale ;

- L'avis d'arrivée original ;

- Copie du registre de commerce.

## **3. Le calcul des droits et taxes**

- La valeur de la marchandise en EUR : 2384 ,20EUR
- Fret : 13 708.00 DA
- Le taux de change : 1 EUR= 147,0949 DA

**A/ Le calcul de la valeur en douane**

**La valeur en douane = le montant de la marchandise en dinars+les différents frais**

A convertir en dinars Algérien au taux de change :

$$1\text{EURO}=147 ,0949$$

$$2384 ,20 \times 147 ,0949 = 350704\text{DA}$$

$$\text{La valeur en douane} = 350704 + 13708,00 = 364412\text{Da}$$

**Remarque :**

**B/Calcul des droits de douane**

**Le droit de douane : la valeur en douane x le taux des droits de douane**

$$\text{La valeur de droit de douane} = 364412 \times 00 = 00$$

**C/Calcul de la valeur ajoutée (TVA)**

$$\text{TVA} = \text{valeur en douane} + \text{TCS} + \text{DD} \times 19 \%$$

$$\text{TCS} = 2$$

$$\text{TVA} = 364412 + 7288 ,00 + 00 \times 19\% = 77911,00\text{Da}$$

**D/le paiement des droits et taxes**

C'est l'addition de toutes les taxes payées en plus des droits de douane et de la TVA

**TVA=77911,00**

**DD=00**

**TCS=7288,00**

**TOTAL=77911,00**

Après avoir acquitté des droites et taxes l'ENIEM peut prendre possession de sa marchandise, c'est-à-dire, la faire sortir du l'entrepôt vers le magasin avec un avis de dédouanement.

#### **4 La réception du cosse faston**

Le magasinier passe à la vérification quantitative et qualitative (c'est-à-dire la conformité de la marchandise reçu) puis il établit un bulletin de réception des marchandises qui va être signé et transmet au service achat, ensuite la structure de gestion des stocks peut procéder au stockage de la marchandise conforme et en cas de non-conformité en établie une fiche de non-conformité. (Voir annexe)

L'entreprise ENIEM

L'étude de cas présente nous a permis de cerner et de maîtriser la détermination des droits de douane et l'admission ainsi que la livraison de la marchandise.

#### **Conclusion**

Durant la période de stage pratique effectué au niveau de l'entreprise ENIEM, nous avons étudié le déroulement d'une opération d'importation des cosse faston, cela nous a permis de maîtriser toutes les étapes, de la déclaration du besoin jusqu'au dédouanement et réception de la marchandise.

Cependant, nous pouvons dire que la procédure de dédouanement adopter par l'ENIEM à travers l'exemple retenu lors de notre stage, ils ont respecté les règlementations en vigueur. Sauf que le choix de mode de transport est un paramètre que les dirigeants de l'entreprise doivent prendre en considération pour optimise les moyens de l'entreprise.

# Conclusion générale

## **Conclusion générale**

---

Le commerce international revêt une importance cruciale pour l'économie mondiale, car il favorise les transactions de marchandises et de services entre nations. Cependant, il est essentiel de noter que la participation des douanes est indispensable dans ce processus, car elles occupent une position centrale dans la supervision, la coordination et la simplification des échanges commerciaux transfrontaliers

A la lumière des éléments développés dans le présent mémoire, nous pouvons conclure que le rôle de l'institution douanière va au-delà de la protection de l'économie nationale et de l'application stricte de la réglementation douanière. A ce titre, elle accompagne et oriente les opérateurs du commerce extérieur et ses usagers dans la réalisation de leurs opérations commerciales en relation avec les entreprises étrangères, notamment par le biais de l'introduction et de la promotion de certaines mesures de facilitation.

Dans notre travail qui porte sur les processus de dédouanement, nous avons pu atteindre notre objectif de déterminer les différentes étapes suivies pour dédouaner une marchandise importée, en utilisant des ouvrages, travaux de recherche, le code des douanes, les documents interne de la douane.

Pour apporter des réponses à notre problématique de recherche, nous avons construit notre travail autour de deux parties, une partie théorique et une partie empirique.

La partie théorique est composée de deux chapitres, le premier évoque sur le rôle du commerce international pour une nation et le deuxième rappelle sur les différentes étapes suivies pour dédouaner une marchandise.

Le cadre empirique est composé d'un guide d'entretien et une étude de cas qui traite des procédures de dédouanement d'un cosse faston au sein de l'ENIEM.

A travers les résultats obtenus dans l'enquête et les réponses fournies par l'organisme d'accueil, nous pouvons constater cela :

L'ENIEM comme toutes les entreprises algériennes qui réalisent des opérations d'importations est amenée à mieux connaître et maîtriser les normes et techniques régissant des opérations de commerce international.

Enfin la réussite de l'opération d'importation dépend de la compétence et du savoir-faire des ressources humaines de l'entreprise en considération des exigences des client

## Bibliographie

---

### Ouvrages :

- Michel Rainelli « le commerce international » Edition 9 la découverte, un véritable tour de force, P 7, 8, 11
- Michel Rainelli « le commerce international » Edition 9 la découverte P 23, 24
- Michel Rainelli « le commerce international » Edition la découverte, P47, 48
- Bernard Guillochons. Annie Kawecki « économie internationale » 5 Edition Dunod, P45
- Jean-Louis Mucchielli, Thierry Mayer « économie internationale » 2 Edition Dalloz, P165
- Michel Rainelli « la nouvelle théorie du commerce international » 3 Edition la découverte, P 3, 4,5
- Jean-Louis Mucchielli, Thierry Mayer « économie internationale » 2 Edition Dalloz, P 130,131
- Moise Donald Dailly Logistique et transport international de marchandises, guide pratique, 1ere Edition 2013, page 10
- Bernard Guillochons. Annie Kawecki « économie internationale » 5 Edition Dunod , P66,67
- Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p153
- LEGRAND(G) et MARTINI(H), <<Commerce international>>, Dunod, Paris,2008,2eme edition, P141
- CORRINE Pasco,2002, « commerce international », editionDUNOD,Paris P.115.
- LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008, P128.
- LEGAY(D), <<Commerce international>>, Edition Nathan, Paris,2011, P282.
- LEGAY(D), <<Commerce international>>, Edition Nathan, Paris,2011, P283.
- LEGAY(D), <<Commerce international>>, Edition Nathan, Paris,2011, P284.
- BOURNARD(R) << le commerce international >>, Edition Nathan, paris, 1993, p212
- Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p157
- BORONAD.V,Commerce international technique et management des operation,2eme edition,Edition Breal,Paris,1998,P152.
- LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008,p131
- Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p157
- LEGAY(D), <<Commerce international>>, Edition Nathan, Paris,2011, P146
- LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008, p133
- LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008, P135
- LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008, p135
- Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p162
- LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008,p136
- LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008,p136<sup>1</sup>
- LEGRAND(G) et MARTNI(H), <<Gestion des opérations Import-export >>, Dunod, Paris,2008,P154

## Bibliographie

---

- Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p184
- Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p186
- Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p188
- Sylvie Graumann-yettou, <<commerce international, guide pratique >>,6eme dunod,Paris 2005,p194
- Ksouri, (Idir): les régimes douaniers (intitules, bases légales, bénéficiaires et procedures),Grand-Alger-Livres Editions,2007
- Bouchene/Zakaria « code des douane » chadelibendjedid. Edition, 1991. Page 24,25 ,26
- Bouchene/Zakaria « code des douane » Chadelibendiedid, Edition,1991, page 30, 32
- Bouchene/Zakaria « code des douane » Chadelibendiedid, Edition ,1991, page 34
- Jean bastid et j. p.DEMUMIEUX. « Les douane ». PRESSES UNIVERSITAIRES DE France. Edition.n 34024 ,1976. Page 99.
- Naji Jamma « le commerce international », theorie,techniques et application, Edition du renouveau pedagogique INC ,2005 , page 268
- Madeleine Nguyen-The « importer » Edition n 02 Page 79
- Jean Belotti « transport international de marchandises » vuibert , Edition n 05 , Page 209
- Naji Jamma « le commerce international », theorie,techniques et application, Edition du renouveau pedagogique INC ,2005 , page 279 , 280
- Naji Jamma « le commerce international », theorie,techniques et application, Edition du renouveau pedagogique INC ,2005 , page 275
- Naji Jamma « le commerce international », theorie,techniques et application, Edition du renouveau pedagogique INC ,2005 , page 276 , 277

### -Site internet :

- Http://www .glossaire-international.com consulte le 08 /07/23 à 17H06
- Https //www. Melchior. Fr, consulte le 8 mai 2023
- https://www. Editions- ellipses.fr/PDF /. LE 19/07/23 à 15H30
- https://www. Editions- ellipses.fr/PDF /. LE 19/07/23 à 15H10
- <http://la-revanche-des-ses-fr> LE 21 /07/23,21H30
- <http://la-revanche-des-ses-fr> LE 21 /07/23,22h20
- Http://www.memoireonline.com
- https://www.douane.gov.dz
- <https://www.douane.gov.dz>
- http //www .bank.of.algeria.dz, le 10/07/2023. 17h30
- https://www.douane.gov.dz
- <https://www.douane.gov.dz>, le 13 /07/2023 à 11h05

## Bibliographie

---

### - Mémoires :

Siham(F), Sylia(F), (financement des importations par le credit documentaire cas natixisalgerie, agence de bejaia) mémoire de master, promotion 2014/2015

Siham(F), Sylia(F), (financement des importations par le credit documentaire cas natixisalgerie, agence de bejaia) mémoire de master, promotion 2014/2015

KAIS(k), LAHDIR (L), (financement du commerce international :etude comparative entre le credit documentaire et la remise documentaire et leur contribution au finacement des importations cas de la BADR(akbou),mémoire de master,promotion 2015/2016

Aliche (D), Akli (O), (les procédures de dédouanement des marchandises à l'importation), mémoire de fin de cycle 2021/2022,

Slimani(B), Sfaihi (S), (les procédures de dédouanement cas importation de véhicule), mémoire de fin d'étude 2020 /2021

L.belkaid, N.belhoucine, (la procédure de dédouanement à l'importation),mémoire de licence en sciences économique, option gestion, dirige par Mr GUENDOUDI, promotion : 2000-2001

Slimani(B), Sfaihi (S), (les procédures de dédouanement cas importation de véhicule), mémoire de fin d'étude, dirige par Mr OUALIKENE, promotion 2020 /2021

## Table des matières

---

<u>Introduction générale</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>CHAPITRE 01 CARACTERISTIQUE DU COMMERCE INTERNATIONAL</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Introduction</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Section 01 : Conceptualisation du Commerce International</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Définition du commerce international</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2. L'évolution du Commerce International</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.1 Le commerce international aux XIX et XX siècle</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.2 Le commerce international entre 1945 et 1980</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.3 Le Commerce international Depuis 1980</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3. Les fondements théoriques du commerce international</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.1 L'avantage absolu d'Adam SMITH</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.2 La théorie Rocardienne</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.3 La théorie d HOS</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.4 Le paradoxe de Leontief</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>4. Les nouvelles théories des échanges international</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>4.1 Les théories visant à compléter la vision traditionnelle</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>4.2 Le thèse du cycle du produit</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Section 2 : financement du commerce international</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2. Les instruments de paiement du commerce international à court terme</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.1 Le chèque</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.2 La lettre de change</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.3 Le virement international</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.4 Le billet à ordre</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.5 Le warrant</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3. Technique de paiement du commerce international</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.1 Le transfert libre</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.2 La remise documentaire</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.2.1 Les intervenants de la remise documentaire</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.2.2 Avantages et les inconvénients de la remise documentaire</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.3 Le crédit documentaire</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.3.1 Les intervenants du crédit documentaire</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.3.2 Les typologies du crédit documentaire</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3.3.3 Le crédit documentaire révocable</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Table des matières

<u>3.3.4 Le crédit documentaire irrévocable</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>3.3.5 Le crédit documentaire irrecevable et confirmé</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>3.4 La lettre de crédit stand-by (LCSB)</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>4. Le financement à moyen et long terme du commerce international</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>4.1 Crédit fournisseur</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>4.2 Le forfaiting</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>4.3 Crédit acheteur</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>4.4 Crédit-bail international (Le leasing)</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>CONCLUSION</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>Chapitre 2 : Présentation et missions de la douane</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>Introduction</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>Section 1 : caractéristique et mission de la douane</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>1. Définition de la douane</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>2. Rôle de la douane</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>3. Evolution du système douanier algérien</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>3.1 La période allant de 1962 à 1969</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>3.2 La période de 1970 à 1978</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>3.3 La période de 1978 à 1987</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>4. Missions de la douane</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>4.1 Mission économique</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>4.2 Mission fiscale</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>4.3 Mission de protection</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>4.4 Mission d'aide à la prise de décision (statistique)</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>5. Organisation de la direction régionale des douanes</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>Conclusion</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>Section 02 : Le dédouanement des marchandises</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>1. Formalité concomitante au dédouanement</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>1.1 Domiciliation bancaire</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>2. formalités préparatoires au dédouanement</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>2.1 La conduite en douane des marchandises</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>3. Les procédures de dédouanement proprement dite</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>3.1 La déclaration en détail des marchandises</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>3.2 La vérification des déclarations</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>3.3 Enregistrement de la déclaration</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>4. liquidation et acquittement des droits et taxes</u> .....	Erreur ! Signet non défini.

## Table des matières

<u>5. l'enlèvement de la marchandise</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>6. Les différents moyens de transport</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>6.1 Transport maritime</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>6.1.2 Le contrat et la documentation du transport maritime</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>6.2 Transport aérien</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>6.2.1 Le contrats et la documentation</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>6.3 Le transport routier</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>6.3.1 La documentation</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>6.4 Le transport ferroviaire</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>6.4.1 La documentation</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Conclusion</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>CHAPITRE 03 : Etude et suivi d'une opération de dédouanement au sein de l'ENIEM</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>INTRODUCTION</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Section 01 : Présentation de l'entreprise ENIEM (document interne de l'ENIEM)</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>1.1 Présentation de l'ENIEM</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>1.2 Historique de l'ENIEM</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>1.3 Les missions de l'ENIEM</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>1.4 Les objectif de l'entreprise ENIEM</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>1.5 Les différente unité de l'entreprise ENIEM</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>1.5.1 L unité de production</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>1.5.2 Unité commerciale</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>1.5.3 Unité prestations technique</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2. Présentation de la méthodologie de recherche</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.1 Approche de recherché</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.1.1 Approche qualitative</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.1.2 Approche quantitative</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.1.3 Approche mixte</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.2 Stratégie de recherche</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.2.1 Justification du choix de l'entreprise</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.3 Collecte de donnes</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.3.1 Le guide d'entretien</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Section 2 : Le dédouanement d'une marchandise importée (cosse faston) au sein de l'ENIEM</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>1. Analyse des réponses obtenues par le guide d'entretien</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Table des matières

---

<u>2. Le pré-dédouanement</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.1 Au niveau de l'ENIEM</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.2 Au niveau du service transit :</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.3 L'opération d'échange :</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.4 Les formalités de dédouanement</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.5 1 Etablissement de la DSTR</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.6 La mise à l'entrepôt privé (3301)</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>2.7 La mise à la consommation (1033)</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>3. Le calcul des droits et taxes</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>4 La réception du cosse faston</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Conclusion :</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>Conclusion générale</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

# **ANNEXES**

Annexe N° 01 : Facture Commerciale

**GRETEL**  
GRETEL SRL

Via N. Calipari, 1 - Z.I. 33084 CORDENONS (PN) - ITALIA  
Tel. 0434 532483 Fax 0434 536214  
e-mail: amministrazione@gretelsrl.it  
C.F. e P.IVA 01430150936  
Cap.Soc. € 41.000,00

**Spett.le**  
ENIEM UNITE CUISSON  
ZONE INDUSTRIELLE OUED AISSI  
CODE POSTAL  
15552 TIZI OUZOU  
- ALGERIE

<b>Fattura differita</b>		N. 27	del 20-04-2023
Codice C0474	Cod.IVA 4080	Pagamento 0601	CONTRE REMISE DOCUMENTAIRE
P.I.		Banca appoggio	BANCA DI CIVIDALE
C.Fisc. 099915004319197		ABI 05484	CAB 12500 BIC/SWIFT
Tel/Fax -		IBAN IT35 W054 8412 500C C056 0369 629	Valuta EUR

Codice	Descrizione	Quantità	Prezzo	Importo tot.	
201058	<p><b>Ns DDT n. 24 del 20-04-2023</b></p> <p>COSSE FASTON FOB PORT GENOVA INCOTERMS 2010 COLIS NR. 1 POIDS BRUT: KG. 83,00 POIDS NET: KG. 68,00 DIM.: 80x80xH110 PAIEMENT: CONTRE REMISE DOCUMENTAIRE A VUE REF.: FACTURE PROFORMA N° 23.313 DU 27/01/2023 MARCHANDISE D'ORIGINE ITALIENNE PROVENANCE DE LA MARCHANDISE: ITALIE</p> <p>09 FEV. 2023</p> <p>BANQUE EXTERIEURE D'ALGERIE AGENCE SITE ENIEM 098 15 03 02</p> <p>Agence SITE ENIEM SERVICE COMEX Oued Aissi Tizi-Ouzou * 098 *</p> <p>M. AMRIOU Directeur d'Agence</p> <p>M. Lazzi Rabin Chef de Service Caisse</p> <p>GRETEL s.r.l. Via N. Calipari, 1 - Z.I. 33084 CORDENONS (PN) C.F. e P.IVA 01430150936</p>	PCE	91.000	0,0262	2.384,20

Totale Merca	2.384,20		2.384,20						
Scadenza	2.384,20	20-04-2023	4080	NON IMP. ART. 8/a					
		<table border="1"> <tr> <td>Totale documento</td> <td>2.384,20</td> </tr> <tr> <td>Montante Totale</td> <td>EUR 2.384,20</td> </tr> </table>		Totale documento	2.384,20	Montante Totale	EUR 2.384,20		
Totale documento	2.384,20								
Montante Totale	EUR 2.384,20								
Contributo ambiente CO.NA.I. assolto									
		2.384,20							

Annexe N°02 : Connaissance

# United Shipping Co.

## BILL OF LADING

SHIPPER / EXPORTER (COMPLETE NAME AND ADDRESS) SOCIETE EN SOCIETE EN SOCIETE EN (P.V.) ITALY	Country of Origin FMC BOND 020798 Bill of Lading No. 0160E03B19 EXPORT REFERENCES 23-31543/063 WARE HOUSE CARGO ENTRY: 23/15230	
CONSIGNEE (COMPLETE NAME AND ADDRESS) (If 'To Order' so indicate) ENIEM UNITE CUISSON SONE INDUSTRIELLE QUED AISSI CODE POSTAL 15552 TIZI OUZOU ALGERIE	FORWARDING AGENT - REFERENCES (COMPLETE NAME AND ADDRESS) DE SHIPPING LINES SARL PH: +213 561899932 LES VERGERS - KOL Place of Receipt PORDENONE	
NOTIFY PARTY (COMPLETE NAME AND ADDRESS) (No claim shall attach for failure to notify) ENIEM UNITE CUISSON SONE INDUSTRIELLE QUED AISSI CODE POSTAL 15552 TIZI OUZOU ALGERIE NIF: 099915004319197 ** INDICATE WHETHER ANY OF THE CARGO IS HAZARDOUS MATERIAL UNDER DOT, IMO OR OTHER REGULATIONS AND INDICATE CORRECT COMMODITY NUMBER IN BOX 20	Port of Loading GENOA Vessel DJANET VOY 30 Port of Discharge ALGER No. of Bills of Lading 3/THREE Place of Delivery ALGER Freight Payable at: PREPAID <input type="checkbox"/> COLLECT <input checked="" type="checkbox"/>	
Marks & Numbers No. of Pkgs. or Shipping Units 1 ENIEM UNITE CUISSON CUISSON	DESCRIPTION OF PACKAGES AND GOODS PARTICULARS FURNISHED BY SHIPPER 1 COLIS COMPOSANTS POUR CUISINIERS A GAZ FOB FRET PAYABLE A DESTINATION KOS 83,000 L.C.L./L.C.L. ALL DESTINATION CHARGES ARE FOR THE ACCOUNT OF CONSIGNEE ORIGINAL 02 MAY 2023 CENTRAL SHIPPING AGENCY S.p.A. AS AGENT OF UNITED SHIPPING CO. CARRIER GOODS ACTUALLY ON BOARD	Gross Weight Measurement
Total		
FREIGHT AND CHARGE PAYABLE AT		VALUE
PREPAID <input checked="" type="checkbox"/> COLLECT <input type="checkbox"/>	Excess Value Declaration: Refer to Clause 6 (4) (B) + (C) on reverse side RECEIVED by the Carrier the above specified Goods to be transported to such place as agreed, authorized or permitted herein and subject to all the terms and conditions appearing on the front and reverse of this Bill of Lading to which the Merchant agrees by accepting this Bill of Lading, any local privileges and customs notwithstanding. The particulars herein shown as stated by the shipper and the weight, measure, quantity, condition, content and value of the Goods are unknown to the Carrier. IN WITNESS WHEREOF, Original Bills of Lading have been signed of this tenor and date, one of which being accomplished, the others shall be void: FOR THE MASTER.	
TOTAL		United Shipping Co. Signed by: CENTRAL SHIPPING AGENCY S.p.a. AS AGENT OF UNITED SHIPPING CO. CARRIER MILAN, ITALY 24/05/2023
JURISDICTION AND LAW CLAUSE The contract evidenced by or contained in this Bill of Lading is governed by the law of the country of the port of destination.		



# GRETEL Srl

Via N. Calipari 1 Z.I. - 33084 CORDENON (PN) ITALIA  
Telefono: ++39 0434 532483 - 536480 Telefax : ++39 0434 536214  
Partita Iva: IT 01430150936

Sté  
ENIEM UNITE CUISSON  
ZONE INDUSTRIELLE OUED AISSI  
CODE POSTAL 15552  
TIZI OUZOU ALGERIE

---

## CERTIFICAT DE CONFORMITE

---

Cordenons, 20/04/2023

NOUS VOUS CONFIRMONS QUE LA MARCHANDISE  
DELIVRE CONCERNANT LE

FACTURE NR. 27 du 20/04/2023

SONT CONFORME AUX DEMANDES DE

ENIEM UNITE CUISSON  
ZONE INDUSTRIELLE OUED AISSI  
CODE POSTAL 15552  
TIZI OUZOU ALGERIE

ET AUSSI QUE TOUS LES PRODUITS SONT DE PREMIERE  
QUALITE.

GRETEL s.r.l.  
Administrateur unique



GRETEL s.r.l.  
Via N. Calipari, 1 - Z.I.  
33084 CORDENONS (PN)  
C.F. - P.IVA 01430150936



## Oe Shipping Lines S.A.R.L

SARL au capital de 1 200 000,00 DA  
Lotissement Ain Soltane N° 08 Les Vergers  
Kouba - ALGERIE - TEL: 0561 899 932  
Compte BEA N°00200095095220044959  
RC15B 16/00-0998731  
NIF 001516099873181  
NIS: 001516180319158 / A I:16185414011

Agence D'Alger

### AVIS D'ARRIVEE

Ref: I.YAGOUR

ALGER, 11/05/2023

23/884

**RECEPTIONNAIRE:** ENIEM UNITE CUISSON  
ZONE INDUSTRIELLE OUED AISSI CODE  
POSTAL 15552 TIZI OUZOU ALGERIE

Dossier Echange N° : 230157/EC/08

Groupage N° : 094/23

Dossier Initial : 230157	Navire : DJANET	Provenance : GENOA
M/BL : G1000-30	Ref chargeur :	Port Decharg : ALGER
H/BL : ALGOE03819	Date d'accostage : 10/05/2023	Lieu de livraison : AILC
	Gros : 880	

Article	N° Conteneur	Désignation	Nbr colis	Poids (Kgs)	Volume(M3)
183-08	TCNU6172337	COMPOSANTS POUR CUISINIERS A GAZ	1	83,00	1,00

FRET DA 13 708,00

TOTAL HT : 23 350,00 TOTAL TVA : 4 436,50  
TOTAL DEBOURS 13 708,00 TOTAL A PAYER TTC : 41 494,50

Arrêté le present Avis a la somme de :

QUARANTE UN MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATORZE DINARS CINQUANTE CENTIMES

NB

- 1- Veuillez vous munir du connaissance original (éventuellement endossé par la banque).
- 2- Tout règlement de facture doit se faire par chèque transitaire, chèque client certifié à l'ordre de " OE SHIPPING LINES SARL " ou par versement espèces.
- 3- Les frais de magasinages sont payable au niveau des entrepôts.
- 4- Le montant sus indiqué n'est qu'à titre indicatif et fera objet de modification après dépotage
- 5- l'échange ne peut être effectué qu'après dépotage du conteneur.
- 6- Veuillez vous munir de la copie de la facture commerciale domiciliée pour toutes expéditions en fret payable à destination.

Annexe N° :06 : Assurance





## **Résumé**

L'administration des douanes a comme rôle important à jouer envers les opérateurs économiques, c'est de procéder à la simplification des procédures de dédouanement à partir de l'arrivée de la marchandise au territoire douanier quel que soit le moyen de transport utilisé, jusqu'à leur enlèvement, et ce afin d'éviter le séjour prolongé des marchandises importées ou exportées dans ses magasins. payer des droits et taxes sur cette dernière. Et tout cela afin de protéger l'économie nationale du pays et s'assurer que les marchandises faisant l'objet des échanges internationaux.

**Mots clés :** Commerce international, la douane, droits et taxes.

## **Abstract:**

The customs administration holds an important role with regards to economic operators, which is to simplify customs' clearance procedures from the moment the goods arrive in the customs' territory regardless of the means of transport used, to their removal, this is to avoid the prolonged stay of imported and exported goods in the customs' stores. paying tariffs and taxes on those goods. And all this in order to protect the country's national economy and to ensure that goods are being subject to international trade.

**Key words:** International Trade; Customs; tariffs and taxes.

